

CENTRE TEXACO

LAVE-AUTOS AUTOMATIQUE

756, BOUL. DES CAPUCINS, Québec.
LAVE 60 AUTOS À L'HEURE

l'Action Québec

Québec

66e année, No 402

Vendredi,

29 décembre 1972

15 cents

A QUALITÉ ÉGALE C'EST MOINS CHER CHEZ

TAPIS EMILIEN ROCHETTE

DEPUIS 30 ANS LE PREMIER À QUÉBEC

555 de la Couronne, coin St Vallier
529-4164

Mini-Une

Plus de B-52 ?

WASHINGTON (Reuter) — Les États-Unis pourraient ne plus disposer de bombardiers B-52 dans trois mois si l'aviation américaine maintient ses bombardements du Nord-Vietnam à leur niveau d'intensité actuel et si la DCA de Hanoi demeure aussi efficace, estiment des observateurs militaires à Washington.

S'en tenant aux statistiques du Pentagone, selon lesquelles 14 bombardiers ont été perdus en dix jours de bombardements compte tenu de la trêve de Noël de 36 heures, ils conviennent que les 140 B-52 opérationnels, dont dispose l'armée de l'air, seront tous abattus aux alentours du 8 mai si le rythme des destructions, 14 bombardiers abattus tous les dix jours est maintenu.

18 pouces

GRAND FALLS, T.-N. PC — Le centre de Terre-Neuve a connu, jeudi, une tempête de neige, qui a laissé un record de 18 pouces de neige.

La tempête était la pire depuis le mois de décembre 1964, alors qu'il était tombé 13,9 pouces de neige en 24 heures.

La route trans-canadienne était ouverte, vendredi, mais les autres routes de la région demeuraient impraticables.

On annonce un ciel couvert et quelques flocons de neige à Terre-Neuve, vendredi, et du soleil, samedi.

Explosion

MONTREAL (PC) — Un homme a dû être envoyé à l'hôpital à la suite d'une explosion survenue dans une fonderie de l'Est de Montréal peu après 3h00, ce matin.

Le métal en fusion avait été retiré d'un fourneau et était porté vers la cour extérieure de la Canadian Steel-wheel sur la rue Dixon lorsque l'accident s'est produit.

L'homme, qui souffre de blessures indéterminées, était le chauffeur du tracteur qui transportait le métal, a-t-on appris de la police.

Les gens du voisinage ont été éveillés par le bruit de l'explosion et les vitres des maisons avoisinantes ont volé en éclats.

Heath ici

LONDRES (AFP) — Le premier ministre, M. Edward Heath, assistera dimanche prochain, à Ottawa, aux funérailles nationales de l'ancien premier ministre canadien, Lester Pearson.

La date de son départ de Londres pour Ottawa n'était pas connue. Aueun autre ministre britannique n'accompagnera M. Heath.

Assassinats politiques

DACCA (Reuter) — Les assassinats politiques se multiplient au Bangladesh à l'approche des élections, et deux dirigeants de la Ligue nationale du travail ont été abattus jeudi.

Plusieurs autres personnes ont été blessées dans la même bagarre à Khulna, à quelque 100 milles au sud-ouest de Dacca.

A trois mois des élections, le journal gouvernemental Dainik Bangla écrit que six assassinats politiques ont eu lieu, durant les trois derniers mois, dans la seule province de Barisal.

Visite retardée ?

LONDRES (Reuter) — La visite que devait faire M. Leonid Brejnev aux États-Unis au printemps prochain est retardée en raison du climat politique peu propice à une rencontre avec le président Nixon écrit vendredi le quotidien britannique Evening News.

L'article du journaliste soviétique Victor Louis, qui a des contacts étroits avec le Kremlin, cite des observateurs et déclare que la visite du secrétaire du parti communiste soviétique n'aura pas lieu avant l'automne.

Sans un accord au Vietnam, la visite du dirigeant soviétique est hors de question, écrit-il.

Sommaire

Classées	12
Comiques	11
D'un océan à l'autre	6
Décès	13
Finances	7
Horoscope	13
La Belle Province	8
La famille	5
Le monde	14
Menu du Jour	2
Mots croisés	12
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	2
Sports	9-10

la météo

Passages ensoleillés cet après-midi. Nébulosité croissante et périodes de neige cette nuit et demain. Minimum et maximum : 0 et 20.

— détails p. 13 ■



Putréfaction

Ce militaire qui monte la garde dans Managua, doit se couvrir le visage à cause de la putréfaction des corps enfouis sous les décombres de la ville. Il a reçu l'ordre de tirer à vue sur les pillards. De toute façon, il ne reste plus grand chose à piller... (Téléphoto UPI) ■

Un des "cannibales": Dieu voulait que nous vivions

BONN (Reuter) — Le journal ouest-allemand Bild Zeitung publie vendredi une interview de l'un des survivants de l'accident aérien dans la Cordillère des Andes, dans laquelle celui-ci raconte comment ses compagnons et lui-même furent amenés à manger la chair des autres occupants de l'avion qui avaient péri dans la catastrophe.

"Nous avons fait cela parce qu'il le fallait et que Dieu voulait que nous vivions. Nous avons avalé les petits morceaux de chair humaine avec le sentiment que Dieu l'exigeait. Nous nous sommes comportés en chrétiens," a déclaré Antonio Vizen-tin, 22 ans, l'un des 16 rescapés, qui avait été interviewé à Santiago.

Le jeune homme a raconté que les survivants avaient choisi leur chef en la personne d'un étudiant en médecine de 19 ans, Robert Canessa. Ce dernier leur avait dit qu'ils avaient besoin de protéines pour survivre.

"Au bout de deux jours, il nous convainquit que nous trouverions suffisamment de protéines dans la cervelle humaine. Pour conserver nos forces, nous avons également besoin

de la chair des muscles des bras et des jambes," a-t-il dit.

"Nous n'avons rien fait de criminel. Pour nous c'était une communion, une sorte de rite. Nous autres chrétiens voyons le corps du Christ dans l'hostie", a déclaré Antonio Vizen-tin qui a ajouté que les seize rescapés avaient cependant éprouvé le besoin de se justifier devant Dieu en traçant avec leurs pieds une énorme croix dans la neige.

Le jeune homme a indiqué que peu après l'accident, les membres du groupe avaient bien tenté de capturer des bêtes mais qu'ils n'avaient aperçu qu'un oiseau "qui était probablement aussi affamé que nous".

Les rescapés avaient ensuite découvert qu'il leur serait impossible de survivre en absorbant seulement de la neige fondue, celle-ci ne contenant pas de sel. Quant aux herbes recouvertes par la neige, elles étaient trop profondément entouées.

Les survivants devaient finalement être retrouvés le 21 décembre après que deux d'entre eux aient donné l'alerte au terme d'une marche de dix jours dans la montagne.

Immigration

Des visas d'emploi pour travailler

OTTAWA (PC) — De nouveaux règlements d'immigration permettant aux visiteurs de travailler temporairement au Canada ont été rendus publics hier par le ministre de l'Immigration Robert Andras.

Les nouveaux règlements — en vigueur le 1er janvier 1973 — permettront aux visiteurs de demander des permis temporaires de travail. Ceux qui veulent demeurer au Canada plus de trois mois — même s'ils ne désirent pas travailler — devront s'enregistrer auprès du ministère de l'Immigration à leur entrée au pays ou lorsqu'ils décideront de prolonger leur séjour.

M. Andras a expliqué lors d'une conférence de presse qu'il appartient maintenant au visiteur d'annoncer, à son arrivée, s'il a l'intention de travailler. Auparavant, il appartenait à l'agent d'immigration de décider si le visiteur était réellement un touriste.

Les employeurs canadiens pourront aussi faire des arrangements, par l'entremise des agences d'immigration à l'extérieur, pour employer des étrangers s'ils peuvent faire la preuve que les emplois en question ne peuvent être remplis par des Canadiens.

Il n'est cependant pas clair, à cause d'une contradiction entre les propos de M. Andras et d'un de ses adjoints, si les visiteurs qui n'auront pas fait d'arrangements préalables pourront obtenir un permis de travail.

Les visiteurs qui demeureront au pays après la période permise de 90 jours seront passibles de déportation. De plus, toute infraction aux nouveaux règlements pourra être punie d'une amende de \$500 ou de six mois d'emprisonnement ou de la déportation.

Selon M. Andras les nouvelles mesures protégeront la main-d'œuvre canadienne contre l'emploi injustifié de travailleurs étrangers en plus de fournir un contrôle plus efficace des visiteurs à long terme.

Les personnes détenant un permis de travail temporaire ne pourront quand même pas demander le statut d'immigrant une fois arrivées au pays. Quelques jours après l'élection fédérale, l'ancien ministre de l'Immigration Bryce Mackasey avait révoqué la section de la loi de l'immigration qui permettait aux visiteurs de réclamer le statut d'immigrants.

Les permis de travail seront renouvelables jusqu'à une période d'un an.

Réactions

Deux leaders de groupes d'immigrants de Montréal ont réagi à l'annonce de la nouvelle réglementation fédérale en matière d'immigration, qui demandera aux étrangers en visite au Canada, d'obtenir des visas d'emploi avant de pouvoir travailler.

M. Demetrius Manozakos, président de la Communauté grecque de Montréal, tente d'interpréter les nouvelles mesures de façon positive, en affirmant que, s'ils sont employés à bon escient, ces règlements pourront empêcher les marchands et les entrepreneurs peu scrupuleux, d'embaucher des immigrants illégalement entrés au Canada, pour les payer au-dessous du salaire minimum.

M. Tej Pal Thind, président de l'Association Indes Canada, a prétendu pour sa part, qu'il manque certains détails aux nouvelles mesures, qui entrèrent en vigueur lundi, concernant les immigrants qui sont déjà établis au pays.

Les immigrants, qui ont obtenu une autorisation écrite d'un officier de l'immigration avant le 1er janvier, n'ont pas à s'enregistrer jusqu'à l'expiration de leur autorisation.

Amphétamines "illégalles"

par Glennis Zilm

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de la Santé nationale a annoncé, jeudi, que dès le 1er janvier prochain, il sera illégal pour les médecins prescrire des amphétamines ou des remèdes à base d'amphétamines comme stimulants ou comme traitements de régime.

Les nouveaux règlements, qui seront publiés vendredi dans la Gazette du Canada, ont été adoptés par un arrêté en conseil, qui réduit à six le nombre de conditions qui permettaient encore la prescription de tels médicaments.

Voici ces conditions : la narcolepsie, rare maladie dont la victime est portée à s'endormir de façon incontrôlable; les malaises hypercinétiques chez les enfants excessivement agités, malaises habituellement associés à de légers problèmes au cerveau; arriération mentale; épilepsie; maladie de Parkinson; et très basse pression sanguine associée à l'anesthésie.

C'est en mai dernier que le gouvernement avait annoncé la venue de ces restrictions sur les prescriptions d'amphétamines ou de drogues semblables. La liste que précède constitue néanmoins la première publication à ce sujet.

En outre, les médecins qui prescriront dorénavant des amphétamines à leurs patients, devront se soumettre à une administration du traitement d'une durée maximale de 30 jours; ils seront également tenus de présenter au gouvernement, une fiche d'information relative au patient qu'ils traitent, à l'aide de cette drogue.

Cette dernière mesure vise à empêcher qu'un patient change de médecin chaque mois, pour obtenir de nouvelles prescriptions.

Et si un médecin croit nécessaire de répéter la prescription, il devra consulter un de ses collègues, pour que ce dernier confirme le diagnostic. Certaines compagnies pharmaceutiques, de concert avec quelques médecins, ont blâmé le gouvernement, pour instituer de nouvelles lois sans avoir, au préalable, suffisamment prévenu les médecins au sujet des conditions et restrictions.

M. William Robson, vice président de Smith, Kline and French Ltd., de Montréal, a précisément envoyé un télégramme de protestation au ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, la semaine dernière.

Les nouvelles lois contrôlent les

médecins, et non pas les amphétamines, prétend M. Robson.

Les médecins devraient avoir le droit de décider, suivant leur connaissance, de ce qui constitue le meilleur traitement au lieu de se plier aux décisions de fonctionnaires, a-t-il déclaré lors d'une entrevue donnée à cette occasion.

Le gouvernement a répondu qu'il avait dû instituer de nouveaux règlements par suite de l'abus des médecins. On se souvient qu'il y a quatre ans, l'Association canadienne des médecins avait lancé une campagne d'information destinée aux médecins, les avisant d'éviter le plus possible le recours aux prescriptions d'amphétamines.

L'association s'opposait à l'usage de cette drogue lorsqu'elle était employée pour contrôler le poids ou pour stimuler. Le Dr Gustave Gingras, président de l'association qui regroupe 23.000 médecins canadiens, s'est dit heureux à l'annonce des nouveaux règlements. Dans un communiqué envoyé jeudi à l'ACM, il a dit que le gouvernement avait pleinement collaboré avec la profession médicale et avait agi en accord avec les avis professionnels qu'il avait reçus à ce sujet.

La peine de mort: fin de la période de suspension

OTTAWA (P.C.) — C'est à minuit, jeudi soir, que prenait fin la période de cinq ans de suspension de la peine de mort, et les députés fédéraux auront bientôt l'occasion d'évaluer les mérites de cette expérience.

La prolongation de l'abolition de la peine capitale, qui s'appliquait à tous les meurtres à l'exception de ceux commis sur la personne de policiers ou de gardiens de prison dans l'exercice de leurs fonctions, sera vraisemblablement adoptée par le Parlement bien que le silence le plus complet règne à ce sujet.

Depuis le début de cette expérience en 1967, même les meurtriers de policiers ou de gardiens de prison ont bénéficié de sentences commuées et, en fait, tous les meurtriers ont échappé à la potence depuis décembre 1962.

La semaine dernière, le premier ministre Trudeau a fait savoir au Parlement qu'il serait prochainement appelé à discuter de l'expérience et que le Parlement serait prochainement appelé à discuter de l'expérience et que le discours du Trône, prononcé le 4 janvier, comporterait quelques indices quant aux projets du gouvernement en ce sens.

Il semble, en outre, que les députés fédéraux seront invités à faire connaître leurs opinions par un vote libre de cette façon, leur vote ne sera pas lié à des questions de partisanerie.

Ils doivent établir leur opinion à partir de statistiques et de rapports souvent confus et contradictoires, tout en tenant compte de l'opinion publique. L'opinion publique

Du côté du public, des sondages ont indiqué que la plupart des Canadiens favorisent le rétablissement de la peine capitale, du moins dans certains cas. Les députés fédéraux doivent pourtant considérer un rapport récemment remis au procureur-général, alléguant que l'augmentation du taux d'homicides criminels commis depuis cinq ans, ne peut pas être attribuée à l'abolition de la peine capitale.

Statistique Canada indique qu'en 1967, 281 meurtres ont été commis, regard de 425 en 1971. Voilà un bon argument pour les partisans du rétablissement de la peine de mort. Pourtant, l'Association canadienne de criminologie et de réhabilitation démontre

que sur 1.157 meurtres rapportés à la police en 1968 et 1970, seuls 176 ont résulté en accusations de meurtre.

La plus récente contribution à ce débat consiste en un rapport préparé pour le procureur général par le Dr Ezzat Abdel Fattah, criminologue de l'Université de Montréal, affirmant que la menace d'exécution ne pouvait empêcher les actes de meurtre. Le rapport signale en outre que les hausses de crimes avec violence autres que les meurtres, commis entre 1962 et 1970, ont été plus élevées que les augmentations du taux de meurtres.

Pendant cette période, en fait, le taux des homicides criminels a augmenté de 35,3 pour cent, alors que celui d'autres crimes a augmenté de 118,2 pour cent.

D'autres statistiques démontrent que le nombre le plus élevé de meurtres de policiers en un an a été de 11. C'était en 1962, l'année des dernières mises à mort au Canada.

Au Parlement Avec l'arrivée de 99 nouveaux députés au Parlement, il est difficile de prévoir les résultats du vote sur la question. On sait toutefois que les chefs des trois

principaux partis favorisent l'abolition de la peine capitale. M. Allmand, à titre de procureur-général, est conscient du poids de son opinion; il semble qu'actuellement, il favorise l'abolition de la peine capitale, mais se dit prêt à examiner tout argument sérieux.

Du côté des conservateurs, le critique de la justice, M. Gordon Fairweather, semble opter pour la prolongation de la suspension de la peine capitale. Dans une entrevue récente, il a déclaré que son parti permettrait à tous les membres de voter selon leur conscience, et s'est dit surpris de ce que le gouvernement n'ait pas encore fait connaître son avis. "Les députés et le public ont le droit de savoir, le plus tôt possible, ce qu'en pense le gouvernement", dit-il.

Le Nouveau parti démocratique, pour sa part, s'est toujours opposé au recours à la peine capitale. Pourtant, le député de Surrey White Rock, M. Mather, a récemment admis que les meurtriers devraient être condamnés à des sentences d'emprisonnement plus longues.

Et du côté du Crédit social, on le sait, la peine de mort devrait être rétablie.

100 pillards détenus

MANAGUA (Reuter) — Cent personnes, prises en flagrant délit de pillage, se trouvent actuellement détenues dans des camps militaires, a annoncé, jeudi soir, le colonel Jorge Barker, chef des services de sécurité de la garde nationale nicaraguayenne, qui est forte de 6.000 hommes.

Par ailleurs, M. Abraham Horowitz, directeur de l'Organisation panaméricaine de la santé, a déclaré aux journalistes présents à Managua que les risques d'une

épidémie de typhoïde étaient loin d'être écartés.

De son côté, Mme Hope Somoza, épouse du général Somoza, commandant de la garde nationale et responsable des opérations de secours, a déclaré aux journalistes qu'il ne serait pas procédé à une vaccination en masse des sinistrés avant que le risque d'une épidémie ne se précise.

"Nous restons néanmoins très attentifs à l'apparition des moindres symptômes", a-t-elle déclaré.

Bisson accusé d'être dictateur

Par Claude GREGOIRE
SAINT-ROMUALD — Vexés par la clôture trop brusque de la séance du conseil, des contribuables de Saint-Romuald ont accusé le maire Marc Bisson de dictateur, hier soir. Celui-ci a en effet refusé d'accorder le droit de parole à deux citoyens qui avaient "certaines questions" à lui poser. Interrogé à l'issue de l'assemblée du conseil, un ancien conseiller de Saint-Ro-

muald, celui-là même qui s'est vu refusé le droit de parole, a accusé la ville d'avoir réalisé au moins trois projets sans avoir voté de règlement d'emprunt. Ce qui explique, en partie du moins, selon cette même personne, cette brusque augmentation des taxes. Quant à M. Bisson, il a refusé de commenter les accusations portées contre lui et sa ville. Les trois projets impli-

qués sont ceux du "Petit Etang", réalisé, toujours selon l'ancien conseiller, sans règlement d'emprunt et sans l'autorisation des propriétaires concernés; celui du développement Chaudière-Bassin et enfin, l'achat de propriétés, par la ville, pour ouvrir une rue. Refusant d'écouter une seule question de l'assistance, M. Bisson a clôturé l'assemblée du conseil mal-

gré l'insistance de quelques-uns d'entre eux, et le maire et ses conseillers sont sortis de la salle de l'hôtel de ville, sans porter plus d'attention aux citoyens qui ont accusé le conseil actuel de "dictature". L'atmosphère avait déjà été "chauffée" à l'avance par l'incompréhension du budget présenté quelques minutes auparavant.

A St-Romuald

Les taxes augmentent de 26%

par Claude Grégoire

SAINT-ROMUALD — Les contribuables de Saint-Romuald devront assumer les frais d'une augmentation générale des taxes de 26%. Le budget, de \$1,600,652 a été en effet adopté hier soir, lors d'une séance spéciale du conseil.

En 1972, ce budget était de l'ordre de \$1,270,000. L'augmentation des dépenses sur l'année dernière, s'évalue à \$330,000.

Le taux de la taxe foncière a été fixé à \$0.90, mais si l'on additionne à ce montant \$0.49 pour l'aqueduc et l'égout, en plus de la taxe de neige de \$0.21 on obtient un montant global de \$1.60. Selon le maire de Saint-Romuald, M. Marc Bisson, l'erreur fut de ne pas maintenir le taux au cours des années antérieures.

En 1969, par exemple, le taux de la taxe foncière était de \$1.30 du \$100 d'évaluation, mais ce taux comprenait l'aqueduc, l'égout et les autres services. En 1970 et 1971, ce taux a baissé à \$1.25. Puis, en 1972, le taux de la taxe foncière était de \$0.87. Avec le service d'aqueduc et d'égout et celui de l'enlèvement de la neige, il passait à \$1.00.

Cette année, la taxe sur les terrains est augmentée de \$0.50; elle devient donc \$2.50.

Commentaires

L'isolement de la taxe d'aqueduc et d'égout ainsi que celle de l'enlèvement de la neige de la taxe foncière habituelle a rendu difficile la compréhension du budget de Saint-Romuald, pour les quelques contribuables présents.

Quoi qu'il en soit, l'augmentation des taxes s'explique, selon M. Bisson, par plusieurs raisons: la hausse

du coût de la main-d'œuvre; la signature de deux conventions collectives prochainement à St-Romuald; le paiement de la dette occasionnée par l'usine de filtration. A l'instar du maire de Charny, M. Herman Couture, M. Bisson a dénoncé la mauvaise répartition de la taxe de vente.

Le maire de St-Romuald a affirmé que sa ville travaille présentement sur des projets d'envergure, projets qui pourront se réaliser au cours de 1973.

Les dépenses de la municipalité s'établissent ainsi: service de la dette: \$725,162 (comparativement à \$556,687 en 1972); admi-

nistration générale: \$229,502 (\$221,819 en 1972); travaux publics: \$431,588 (\$359,285 en 1972); enlèvement des ordures: \$50,000 (\$30,100 en 1972); protection publique: \$124,400 (\$41,304 en 1972) et enfin les loisirs: \$40,000 (\$22,000 en 1972).

Sur la Rive-Sud

St-Etienne de Lauzon possède le plus bas taux de taxe

(C.G.) La municipalité de Saint-Etienne de Lauzon est celle qui possède le plus bas taux de taxe de la Rive-Sud, soit \$0.60 du \$100 d'évaluation. C'est ce qu'a

affirmé le maire, M. Fernand Laberge, peu après l'adoption du budget de \$73,045, qui a précisé qu'aucune taxe spéciale n'existe.

Ceci, même après avoir réalisé des développements sans précédent a ajouté M. Laberge. Saint-Etienne de Lauzon a en effet connu un véritable record en construction.

Les taxes foncières générales s'élèvent à \$25,798; la taxe d'affaires à \$1,000; les licences et permis, \$400. La taxe de vente recueillie du gouvernement provincial se chiffre à \$15,000.

Rappelons que M. Fernand Laberge a été élu récemment préfet de comté, et ce, pour la deuxième année consécutive, ce qui constitue un précédent sur la Rive-Sud.

Le jus d'orange est pur chez Steinberg

MONTREAL (P.C.) — Un porte-parole de la chaîne de magasins d'alimentation Steinberg a affirmé, jeudi, que les consommateurs canadiens jouissaient d'une double protection pour s'assurer que les jus d'orange étaient bien 100 pour cent purs, tel qu'annoncé sur leurs étiquettes.

La Fédération des magasins Co-op avaient, mercredi, accusé les 13 plus grandes marques de jus d'orange vendues au Québec de ne pas offrir un produit 100 pour cent pur et de ne pas répondre à toutes les exigences de la réglementation fédérale sur les aliments et drogues.

Selon M. Marvin Biltis,

gérant des ventes pour Steinberg, tous les produits de cette chaîne d'alimentation sont soumis à l'inspection du Florida Citrus Board avant d'être mis en vente.

Il a affirmé que les produits en conserve et les produits congelés étaient vendus comme tels, tandis qu'on ajoutait de l'eau aux concentrés.

M. Biltis a de plus précisé que des échantillons étaient continuellement soumis à des inspections de laboratoire de la part de la chaîne d'alimentation et des inspecteurs fédéraux.

A la suite des accusations de la Fédération des magasins Co-op, Steinberg va en-

treprendre une analyse complète de tous ces produits.

Un porte-parole des produits d'alimentation FBI, l'une des 13 marques analysées par le Centre de recherches en sciences appliquées de l'Université de Montréal, a aussi déclaré que cette compagnie faisait des analyses régulières de ses produits afin de répondre à tous les exigences du gouvernement fédéral.

Les autres marques analysées par le Centre de recherches sont: Dominion, Orange Maison, York, Orchard King, Cudney, Minute Maid, Libby's, Kraft, Union et les deux produits Co-op.

Un code facultatif de publicité destiné aux enfants

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien de la consommation a approuvé un code facultatif de publicité destiné aux enfants.

Il admet, à la même occasion, que la publicité

ne doit pas inciter les enfants à acheter, ni les inviter à demander à leurs parents d'acheter ou de se renseigner au sujet d'offres retransmises par les médias.

En acceptant, sous cer-

taines réserves le code de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, le Conseil se prononce en faveur de l'idée régissant la publicité pour enfants.

Toutefois, le Conseil n'a pas essayé de déterminer si la publicité pour les enfants était justifiée.

Tout en demandant d'étudier dans quelle mesure on peut contribuer à la réduction des mauvaises influences de la publicité pour enfants, il se prononce contre toute publicité de produits pour la santé et les besoins personnels dans les annonces destinées aux enfants.

Le Conseil approuve le fait que les vedettes des programmes destinés aux enfants ne peuvent faire de la publicité pour certains produits. Mais il aimerait voir cette clause s'appliquer à tous les programmes, et non pas seulement aux programmes dans lesquels les personnages ou les vedettes sont présentés.

En ce qui touche les prix des articles commercialisés, le Conseil désire qu'ils soient mentionnés par les mêmes personnes qui font les commerciaux télévisés.

Remèdes

Le Conseil s'est prononcé résolument en faveur de l'interdiction de la publicité des remèdes durant les programmes destinés aux enfants.

Advenant des infractions répétées au code actuel, le Conseil a recommandé que les noms des compagnies concernées, des agences, des médias, de même que la description de l'annonce fautive soient abondamment mises en évidence dans les médias.

Le programme d'Initiatives locales a presque réussi à étouffer la contestation

Par Nicole BEAULIEU

Si le programme fédéral des Initiatives locales n'a pratiquement rien changé à la situation du chômeur canadien, il est néanmoins devenu profitable pour les autorités gouvernementales puisqu'il a réussi à étouffer la contestation au sein des groupes populaires.

Telle est la constatation qui se dégage d'un document publié ces jours-ci par le Centre d'animation de culture ouvrière et l'Assemblée nationale de l'action-chômage, groupements reliés au secrétariat national de la Jeunesse ouvrière catholique dont le siège social est situé à Montréal.

Selon les deux groupes signataires du document, les politiques gouvernementales ont été inefficaces dans le domaine de l'emploi au cours des trois dernières années et les autorités n'ont réussi qu'à "déplacer le problème du chômage sur le dos des

chômeurs tout en s'associant le peuple voire même nos éminents humanistes bien pensants".

Le Centre d'animation de culture ouvrière et l'Assemblée de l'action-chômage s'en prennent notamment à la déclaration du ministre Andras selon qui il y aurait 4% de fraudeurs au Québec parmi les chômeurs: "Nous pourrions voir de plus près la nouvelle loi d'assurance-chômage et démontrer sur bien des aspects comment le chômeur est davantage fraudé que fraudeur" disent-ils.

A leur avis, l'acclamation du public à un taux élevé de chômage et la disparition de groupes sociaux dynamiques contribuent à maintenir dans le public une certaine hostilité à l'égard des régimes d'assistance sociale.

En mobilisant les éléments les plus dynamiques de la société, le programme Initiative locales aurait réussi à anéantir en l'espace de

deux ans les forces d'opposition qui commençaient à se manifester avec vigueur dans les groupements populaires.

"Peu de groupe, disent-ils, se sont rendus comptes de ces tactiques savamment mûries dans les hautes sphères de l'administration fédérale. Ce n'est pas par mauvaise volonté que graduellement on a laissé de côté les revendications. Fallait aller au plus pressant. Cela revenait à faire fonctionner le projet selon les critères imposés lors de l'obtention de l'octroi."

Maintenant, les plus démunis se retrouveraient sans voix: le milieu écramé de ses éléments les plus dynamiques, il serait devenu extrêmement difficile de se faire entendre. Et pour un chômeur embauché par le PIL, il y en aurait des dizaines d'autres moins débrouillards qui continueraient à végéter sans recours possible...

La publicité ça rapporte toujours

MONTREAL (P.C.) — Un propriétaire de cimetières de Montréal, qui avait offert une fosse et une pierre tombale gratuites à quiconque voulait se tuer en état d'ébriété durant le temps des Fêtes, a tellement eu de succès qu'il projette déjà une meilleure offre pour la prochaine fois.

M. Jack McIntyre avait publié deux annonces, au début du mois, dans des journaux de Montréal, qui offraient des fosses gratuites à qui voulait signer un contrat

stipulant qu'il projetait de conduire en état d'ébriété durant les Fêtes.

L'offre de M. McIntyre, qui a été retransmise par les agences de presse et les postes de radio, a eu des résultats lorsque cinq personnes ont voulu profiter de ces avantages.

M. McIntyre a avoué avoir reçu des appels de l'Ontario, de New York, de Floride et de Californie. Seulement cinq personnes cependant ont consenti à signer le contrat.

Amélioration au gîte du Mont-Albert

RIMOUSKI. — Le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche vient d'octroyer un contrat de \$258,000 pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout et pour l'exécution de travaux paysagés au gîte du Mont-Albert dans le parc de la Gaspésie.

Cette nouvelle vient d'être annoncée par le ministre responsable de l'ODEQ, M. Robert Quenneville, et par le ministre du Tourisme, Chasse et Pêche, M. Claude Simard.

Le contrat a été confié au garage Robert Gagnon et Fils de Cap-Chat dans le comté de Gaspé-Nord.

Les travaux seront répartis sur une période de trois ans, 1972-73, \$108,000; 1973-74, \$137,100; et 1974-75, \$12,900. Les sommes nécessaires à l'exécution des travaux proviennent de l'entente Canaqua-Québec (MEER 75 pour cent — ODEQ 25 pour cent), Communication Québec.

Fabien Roy dans la course à la chefferie du RC

QUEBEC — (P.C.) — Le député créditiste de Beauce à l'Assemblée nationale M. Fabien Roy, a déposé officiellement son bulletin de présentation à la chefferie de ce parti politique.

Deux députés créditistes

appuient, pour le moment, pensait d'un fédéralisme servile comme "la chose existe actuellement". M. Roy. Ce sont M. Florian Guay (Dorchester) et Jean-Louis Bédard (Lotbinière).



Fabien Roy

Carrières et professions

CONCIERGE

(72-C-2)

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:

- Assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement.
- Contrôler dans certains cas spécifiques et selon les besoins, les entrées et sorties des visiteurs, des élèves et du personnel.
- Posséder de l'expérience en ménage.

SALAIRE:

Selon les normes du ministère.

DATE LIMITE:

5 janvier 1973 (cachet de la poste)

FAIRE PARVENIR UN CURRICULUM VITAE A:

Commission Scolaire Des Îlets
s/s Directeur du personnel
3250, ave Des Sauges
Orsainville, Qué. 7
CONCOURS: 72-C-2

Directeur des Services professionnels

pour

LES CENTRES HOSPITALIERS DE
BAIE-ST-PAUL ET DE LA MALBAIE

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

Ces deux Centres Hospitaliers situés à 30 milles de distance ont des services médicaux et chirurgicaux généraux et des Services de Réadaptation spécialisés lesquels totalisent 600 lits.

FONCTIONS:

Le Directeur des Services Professionnels de l'un et l'autre Centre doit, sous l'autorité du directeur général:

- coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans ces deux établissements.
- vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif des professionnels et du conseil des médecins et dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions et, dans le cas du conseil des médecins et dentistes, qu'ils contrôlent adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans ces deux établissements.

QUALIFICATIONS:

Expérience requise: 5 ans de pratique médicale en médecine générale dans un hôpital structuré avec services médicaux, ou un spécialiste de 3 à 5 ans d'expérience.

Le candidat doit posséder:

- une bonne connaissance des règlements et des exigences de la pratique médicale en milieu hospitalier et, si possible, avoir la connaissance de principes administratifs;
- une personnalité pouvant s'affirmer, tout en utilisant les meilleures techniques de relations humaines.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:

Selon les normes présentement en vigueur au ministère des Affaires sociales.

Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature, par écrit, en faisant parvenir son "curriculum vitae" et toutes pièces justificatives le ou avant le 15 janvier 1973.

Adresser à:

Casier 485 — L'Action-Québec
Place Jean-Talon, Québec



Un citoyen de Beauport, pour qui le regroupement des municipalités de la Côte ne fait plus aucun doute, souhaite déjà longue vie à la nouvelle ville... amputée toutefois de Giffard. Le maire Alexis Bérubé serait-il passé par là ? (Photo : L'Action-Québec, par Jacques Du Fresne)

Au tour de Montmorency à augmenter ses taxes

Par François LINTEAU

Le taux de la taxe foncière demeure le même à Ville de Montmorency pour l'exercice financier 1973, soit \$1.00 du \$100 d'évaluation. Toutefois, les administrateurs de la municipalité ont dû imposer une taxe spéciale de \$0.10 du \$100 d'évaluation pour payer la quote-part de la CUQ, qui se chiffre à \$10,666.85.

De plus, la taxe pour le service d'aqueduc a été por-

tée de \$25 à \$35.00 par logement. Quant à celle pour l'enlèvement des ordures ménagères, elle reste au même point, en l'occurrence \$15.00 par logement.

Montmorency présente en 1973 un budget équilibré de \$428,825, comparativement à \$368,600, en 1972, ce qui signifie une augmentation de \$60,225. Cette hausse dans le budget est due à plusieurs facteurs, dont les salaires des policiers qui ont

augmenté considérablement, suite à la signature d'une convention collective.

D'autre part, il y a la Communauté urbaine de Québec (CUQ) qui vient chercher \$10,666, sans oublier le gouvernement provincial qui a remis pour entretien à la charge de la municipalité la Côte de Courville. En général, tous les services de la municipalité ont connu une augmentation, petite

dans la plupart des cas, mais substantielle en ce qui concerne par exemple le déneigement.

Les édiles doivent cependant faire face à un déficit accumulé de \$105,000. En fait, Montmorency accumule des déficits annuellement depuis déjà une décennie. Cette année, on a l'intention de consolider ce déficit au moyen d'un règlement d'emprunt à long terme.

Maintenir un système d'éducation qui évolue dans l'ordre

— Gilles Fortin

Par Guy GIROUX

"Il importe de maintenir un système d'éducation qui évolue dans l'ordre, grâce à la participation des citoyens du milieu, des parents d'élèves et des éducateurs."

C'est ce que souligne M. Gilles Fortin, le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, dans son message de la Nouvelle Année.

Selon lui, en 1973, les éducateurs qui oeuvrent dans le système public seront plus conscients que jamais auparavant de leur rôle dans la société, face aux parents maintenant organisés en comités auprès des écoles et auprès des commissions scolaires.

Le président de la Fédération souhaite d'ailleurs que les commissions d'écoles, les enseignants et les parents, par leur travail, contribuent, au cours de la Nouvelle Année, à remplacer un certain nombre de mythes que l'on retrouve occasionnellement dans les milieux de l'éducation.

A ce sujet, M. Fortin note que le domaine de l'enseignement public a été témoin, en 1972, du "départ de deux mythes et de l'arrivée d'un tout nouveau".

"Le mythe du désintéressement des parents à l'égard des écoles et celui de l'incapacité des commissions scolaires à se renouveler ont été liquidés, le premier avec l'avènement des comités d'éco-

les et de parents, le second avec le regroupement des commissions scolaires", remarque le président de la Fédération.

D'après lui, toutefois, un nouveau mythe est apparu en 1972, soit celui d'une "classe dominante" dans le secteur

public de l'éducation. Quoi qu'il en soit, de l'avis de M. Fortin, ce mythe n'aura qu'une vie très courte, grâce à la présence des parents d'élèves dans les écoles et grâce au travail des commissions d'écoles et de leurs principaux collaborateurs.

Elle voulait le laisser, lui a voulu la tuer

La Sûreté du Québec, de même que tous les corps policiers municipaux de la région recherchent ce matin un individu du nom de Aubin Julien, âgé de 38 ans, domicilié au 80 de la rue Magnan, à Lac-au-Sable, comté de Portneuf, en rapport avec une tentative de meurtre sur la personne d'une jeune femme de Montauban.

Drame passionnel

D'après les premiers renseignements que nous avons pu obtenir, le crime a été commis aux environs de 21 heures, hier, à la résidence de la victime, à Montauban, laquelle repoussait les assiduités du suspect. Celui-ci,

à la suite d'une altercation, se serait emparé d'une carabine de calibre .22 et aurait fait feu à trois reprises en direction de sa prétendue concubine. L'un des projectiles l'a atteinte à la cuisse.

L'assaillant a ensuite pris la fuite à bord d'une automobile de marque Pinto (Ford), de couleur verte foncée, portant l'immatriculation 887-726 pour Québec, 1972.

Le suspect mesure 5' 7" et pèse environ 140 livres. Les agents du poste de la SQ, à Portneuf, ont entrepris une enquête sur cette affaire, en collaboration avec un membre de l'escouade des homicides du quartier-général de Québec.

Ste-Anne-de-Beaupré devient le théâtre de l'assassinat d'un jeune homme de 19 ans

Par Lionel GALLICHAN

Michel Noël, âgé de 19 ans, fils de M. Adolphe Noël, propriétaire du motel Sainte-Anne, à Sainte-Anne-de-Beaupré, a succombé hier midi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec, aux blessures qu'il avait subies la veille.

La victime est morte d'une hémorragie méningée consécutive à une fracture du crâne.

Le jeune homme avait été trouvé inanimé sur la chaussée du boulevard Sainte-Anne, par deux citoyens qui circulaient à cet endroit vers 4 heures hier matin, soit à moins d'un demi-mille de la sortie ouest de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Meurtre ou accident ?

Immédiatement après que le décès fut constaté, le corps a été transporté à la morgue de Québec, où une autopsie a été pratiquée que le Dr Richard Authier, pathologiste, et le technicien Roger Dupuis, de l'Institut médico-légal de Québec.

Les résultats de cette autopsie ont amené le déclenchement d'une minutieuse enquête policière par les membres de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, dont les agents Gaston Chalifour et Henri Giguère, lesquels sont assistés des agents Claude Quinn et Raymond Maranda, ce dernier du détachement de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Dans les cercles policiers, on

est plutôt enclin à présumer qu'il s'agit d'un meurtre, bien que l'hypothèse d'un accident puisse également s'avérer plausible.

S'il fallait retenir cette dernière éventualité, les recherches entreprises devraient démontrer que la victime a fait une chute sur la chaussée après avoir été heurtée par une automobile ou encore qu'elle fut accrochée au passage par le rétroviseur extérieur d'un gros camion. Des recherches ont été entreprises à cet effet, mais elles n'ont apporté jusqu'ici aucun résultat valable, de sorte que les enquêteurs de la SQ s'appliquent surtout à orienter leur travail dans le sens d'un acte criminel.

Interrogatoires

Déjà les agents Chalifour et Giguère ont interrogé le père et la mère de la victime, afin de connaître les relations de leur fils Michel avec certains clients du motel-restaurant, les amis qu'il fréquentait de même que sur ses allées et venues dans les heures qui ont précédé la découverte de son corps inanimé par un chauffeur de taxi de Sainte-Anne et le client qui l'accompagnait, mercredi matin.

Les interrogatoires se sont poursuivis aujourd'hui, et au moment d'aller sous presse, l'enquête progressait normalement, mais la police n'a pas révélé la tendance de ses progrès.

Réglementer le droit de grève

— Belleau

par Guy GIROUX

Dans son message de la Nouvelle Année, le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. André Belleau, souligne l'importance de la réglementation du droit de grève, puisqu'il ne faut pas, selon lui, que ce droit puisse entraîner la violation des droits concurrents de la majorité des citoyens.

Cette intervention de M. Belleau se situe dans le bilan qu'il fait de l'année qui tire à sa fin, avant de faire quelques projections sur les mois à venir.

Selon M. Belleau, l'année 1972 a été marquée par l'éveil d'un nombre de plus en plus grand de citoyens aux réalités politiques québécoises, économiques et socio-culturelles. Cet éveil s'est manifesté par une plus grande volonté de participation aux décisions des pouvoirs publics.

Toutefois, puisque le Québec a vécu des problèmes

de relations de travail dans la fonction publique et parapublique en cours d'année, la nécessité d'une réforme en profondeur des lois de travail s'impose, dans l'optique du président général de la SSJB, pour éviter que l'ensemble de la population n'ait à subir les contrecoups de conflits de travail auxquels elle est étrangère.

Le bilinguisme

Se référant par ailleurs aux dernières élections fédérales, M. Belleau affirme que celles-ci ont révélé, sans équivoque, la faillite de la politique officielle de bilinguisme du gouvernement canadien.

"C'est dans notre langue, par notre langue, c'est en français que nous nous identifions comme peuple distinct des autres Canadiens et des Nord-Américains. Voilà pourquoi nous devons faire du Québec notre patrie, un Etat français, une province authentique-

ment française", souligne d'autre part M. Belleau.

Dans la même optique, ce dernier dit espérer que le gouvernement du Québec légifèrera de façon à faire du Québec une province française où chaque Québécois pourra travailler en français et obtenir, dans sa langue, toute l'information nécessaire pour une saine utilisation de tous les biens de consommation.

En outre, après avoir exprimé le vœu que tous les Canadiens français et tous les Québécois, en particulier, feroient preuve, en 1973 d'un sens plus aigu du patriotisme, de la conscience nationale et s'engageront à promouvoir avec plus de fermeté les valeurs qui leur sont propres, notamment celle de la langue française, M. Belleau souhaite que les gouvernements provinciaux et fédéral abordent enfin, avec réalisme et sincérité, la révision de la constitution canadienne.

Cette révision de la cons-

titution canadienne, qu'il qualifie d'urgente, est nécessaire selon lui, afin qu'on puisse en arriver à une répartition logique et rationnelle des responsabilités et des pouvoirs entre les gouvernements concernés.

Le loisir

Enfin, dans le cadre du bilan de l'année qui se termine que s'est appliqué à faire le président général de la SSJB de Québec, ce dernier affirme qu'il faut regretter qu'à une époque où le loisir prend de plus en plus d'importance, on doive constater l'absence d'une politique précise en matière de loisirs de la part des autorités gouvernementales du Québec.

"Cette carence a donné lieu, au cours de 1972, à de nombreuses difficultés pour plusieurs organismes de loisirs et de sports. Cette situation a également nui à l'épanouissement culturel et sportif des Québécois", remarque M. Belleau.

Face à la cour

Incendiaire

Paul-André Messervier, âgé de 27 ans, originaire de la région de Chicoutimi, qui a déjà demeuré à Montmagny et qui a eu plusieurs adresses à Québec, a été condamné hier à 23 mois de prison pour une série de cinq incendies criminels qu'il avait allumés dans des édifices de la basse-ville de Québec, il y a près d'un an et demi. La plupart des immeubles détruits ou endommagés par le feu étaient destinés à la démolition, soit à cause de leur vétusté ou encore parce qu'ils avaient été acquis par le gouvernement du Québec en prévision du prolongement de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

C'est à la suite d'une longue enquête du commissaire des Incendies de Québec, Me Cyrille Delage, n.p., menée en collaboration avec les détectives de la Sûreté municipale de Québec et de M. Henri Bédard, enquêteur du commissariat des Incendies de Québec, que Messervier, se sentant chauffé de près, s'était livré de lui-même à la police et avait indiqué les principaux endroits où il avait mis le feu et les moyens employés pour satisfaire sa pyromanie.

Natif de Saint-Ambroise, Messervier possédait déjà un casier judiciaire. C'est grâce à l'éloquente intervention de son avocat, Me Gervais Labrecque, du Service de l'assistance judiciaire que le juge Paul Roy, de la Cour des sessions de la paix de Québec s'est montré clément et qu'il n'a pas envoyé l'accusé au pénitencier pour plusieurs années.

De son côté, l'avocat de la Couronne, Me Jean-François Dionne, a déclaré que le tribunal tenait compte que l'accusé s'était livré de lui-même et qu'il avait offert sa collaboration aux autorités policières.

Dans les circonstances, dit-il, le ministère public serait satisfait d'une sentence de 23 mois de détention à Orsainville.

Deux autres plaintes analogues logées contre Messervier ont été rejetées par la Cour.

Condamné

Déjà condamné à deux ans de pénitencier pour des cambriolages, Claude Bouchard, âgé de 18 ans, du 51 de la rue Capitaine Bernier, à Lévis, a été condamné hier à 23 mois de détention à Orsainville, en vertu d'un acte de vandalisme au cours duquel Claude Bouchard surnommé

"baloune", a fracassé une vitrine du poste de police évaluée à \$150.

Tous ces crimes ont été commis dans le cours du mois de novembre dernier. Ce sont les détectives Doré et Lemieux, de la Sûreté lévisienne, qui avaient été chargés de ces enquêtes.

Violence

William Lechasseur, domicilié au 77 de la rue Sainte-Ursule, à Québec, et Adrien Roy, sans adresse fixe, ont subi leur enquête préliminaire hier devant le juge Gilles Carle, de la Cour des sessions de Québec, sous l'inculpation de vol qualifié commis le 27 novembre, dans un établissement commercial du quartier du Palais, alors qu'un citoyen avait été brutalisé et dépouillé d'un montant d'environ \$1,200.

Les deux accusés sont âgés d'une trentaine d'années.

Le président du tribunal prendra connaissance de la preuve soumise par la poursuite avant de prononcer le renvoi aux assises, dans le cas où il y aurait matière à procès.

Ebriété

Des amendes de \$50, \$75 et \$100 d'amende ont été imposées hier à des conducteurs de véhicules-automobiles dont le résultat du test d'haleine avait démontré plus de 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Dans aucun cas le juge n'a prononcé d'interdiction de conduire, puisqu'il s'agissait de camionneurs qui ont besoin de leurs permis pour subvenir aux besoins de leurs familles.

CAMELOTS

(Porteurs)

demandés pour faire la livraison de l'Action-Québec dans la ville et la banlieue.

Faire application par téléphone au numéro suivant :

522-4771

LA LIBRAIRIE DE
L'Action
PLACE LAURIER
sera ouverte
de 1 heure à 5 heures
mardi le 2 janvier
NOTRE LIBRAIRIE DE
PLACE JEAN-TALON
sera fermée
pour fin d'inventaire
mercredi et jeudi
les 3 et 4 janvier 1973



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Lester B. Pearson, un grand humaniste

L'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson est décédé mercredi soir. Sa mort survenue de façon rapide, a causé une grande surprise dans les milieux politiques du monde entier qui avaient vu évoluer cet illustre canadien depuis plusieurs décennies. Les messages de condoléance publiés un peu partout depuis hier, rivalisent d'éloges à l'égard du défunt.

M. Pearson était né à la fin du siècle dernier — le 23 avril 1897 — au seuil d'une ère nouvelle qui allait avoir grand besoin de diplomates chevronnés pour empêcher le monde de sombrer dans les désastres qui menaçaient les peuples. Il tenait sans doute de son père, le révérend Edwin Arthur Pearson le calme et la sagesse qui ont marqué toute sa carrière.

Durant la Première Guerre mondiale, il eut l'occasion d'être témoin de toutes les horreurs qu'apportait ce conflit, puisqu'il alla combattre comme simple soldat, comme lieutenant puis comme officier d'aviation, durant trois ans, outremer, soit de 1915 à 1918. Après de brillantes études, il s'intéressa à la politique et fut attaché au Département des Affaires extérieures dès 1928. En 1935, il était délégué au bureau du Haut commissaire canadien à Londres. Il occupa ensuite divers postes comportant de plus en plus de responsabilités : assistant au sous-secrétaire des Affaires extérieures, en 1941; attaché à la légation canadienne à Washington en 1942; délégué extraordinaire et ministre plénipotentiaire aux États-Unis en 1944; ambassadeur canadien aux États-Unis en 1945; sous-secrétaire d'État

aux Affaires extérieures, en 1946; élu pour la première fois aux Communes en 1948; délégué du Canada à plusieurs grandes assemblées d'organismes internationaux, dont à l'OTAN où il fut président en 1951 et 1952; il fut nommé président de la septième session de l'Assemblée générale des Nations-Unies en 1952 et 1953. En 1957, il recevait le Prix Nobel de la Paix pour sa participation à la solution du problème du Moyen-Orient.

Après avoir été nommé chef du Parti libéral canadien, il fut désigné comme premier ministre en 1963, poste qu'il occupa jusqu'au moment de sa démission en 1968.

Mais la vie active de M. Pearson ne devait pas se terminer là, puisqu'il accepta, en 1968, de présider une commission d'experts chargée d'étudier les perspectives d'avenir de la Banque Mondiale. L'an dernier, l'Ordre du Mérite lui était décerné par la reine Elisabeth II. Il devenait le deuxième canadien, après le docteur Wilder Penfield, à recevoir cette décoration instituée par Édouard VII.

Nous avons tenté de résumer en quelques lignes, les points principaux qui ont marqué la vie de M. Pearson. Nous passons beaucoup de détails car il faudrait tout un volume pour les énumérer. Cela nous suffit cependant, pour illustrer les abondantes occupations de ce grand canadien qui fut M. Pearson. On a peine à croire que la vie d'un seul homme a pu suffire à tant d'activités et le pays peut être fier d'avoir compté un homme aussi talentueux, aussi dévoué parmi ses plus illustres citoyens.

En le rappelant à nos souvenirs,

il restera dans notre mémoire comme un homme simple, sage, délicat, gentil, diplomate, un homme qui aura su se faire respecter et estimer des Canadiens des deux ethnies comme de beaucoup d'autres peuples du monde.

Aiors qu'il était premier ministre du Canada, les rapports entre le Québec et Ottawa ont progressé de façon remarquable et sans doute aurait-il réussi, par son tact et sa diplomatie, à bâtir rapidement un pays uni même dans la diversification de ses membres.

Aujourd'hui, les journaux de langue anglaise comme ceux de langue française du Canada, n'ont que des éloges pour ce grand citoyen canadien dont la vie vient de se terminer à l'âge de 75 ans. Il aura laissé une marque profonde dans l'histoire de notre pays mais également dans l'histoire universelle contemporaine où il a continuellement travaillé pour l'avancement de la cause de la paix.

Ils sont nombreux, à Québec, ceux qui l'ont connu intimement. Il aimait venir dans la Vieille Capitale pour rencontrer ses amis. L'université Laval lui avait un jour décerné un doctorat honorifique pour reconnaître ses talents et sa compétence.

Nous avons plusieurs raisons, comme Canadiens, de regretter la mort de M. Pearson mais nous crovons toutes les résumer en disant qu'il fut plein d'attention pour toute l'humanité et à ce titre nous nous souviendrons de lui comme de l'un des plus grands humanistes de notre temps.

Extraits d'éditoriaux

par la PRESSE CANADIENNE
Ces extraits d'éditoriaux portent sur le décès, survenu mercredi, de l'ancien premier ministre du Canada Lester B. Pearson.

Toronto Globe and Mail

Mike Pearson a vécu une vie extraordinairement riche et fructueuse... Il est passé sans difficultés du domaine académique à la fonction publique et enfin à la politique — ces trois domaines ne constituant pas normalement des carrières compatibles ou complémentaires — par suite de sa conception de la vie, de sa vie personnelle et de celle qui se déroulait autour de lui; il était au dessus et bien loin de songer à se tailler une carrière personnelle... Tout au long de sa vie, il a fait sienne une attitude de simple décente humaine, de gentillesse et de simplicité qui ont fait de lui une des personnalités politiques les plus appréciées de son époque.

Toronto Sun

L'image de Mike Pearson a grandi au cours des années... C'est avec un retard que les Canadiens en sont venus à considérer que Mike Pearson était peut-être un de nos plus grands premiers ministres. Son gouvernement minoraire nous a donné l'assurance, la santé, les programmes de retraite, une plus juste attention pour le Québec, une unification militaire pour le meilleur ou pour le pire. Voilà une liste de réalisations remarquables qui ont également nécessité l'apport d'une Opposition coopérative, forte et éclairée, en dépit des perpétuelles querelles avec Diefenbaker.

Ce bon garçon qui a fini premier manquera au Canada.

Montreal Gazette

Lester B. Pearson a allié une perception subtile de la proportion à une humilité qu'il ne nous est pas souvent donné de voir chez un premier ministre. "J'aurais aimé faire mieux", a-t-il déclaré au Parti libéral au moment de sa retraite en 1968. "Peut-être puis-je me compter chanceux de ne pas avoir fait pire".

Diplomate extrêmement doué, M. Pearson a quitté le service canadien à l'étranger au milieu d'une brillante carrière, pour faire son entrée sur la scène politique à la demande expresse du premier ministre de l'époque, Mackenzie King.

Campus

NDLR — Avec la période des vacances des étudiants ces jours-ci, "Campus" vaquera pendant quelque temps. Toutefois, le lecteur sera informé de tout événement d'actualité d'importance survenant sur les campus de la région, même si l'information diffusée à ce sujet n'apparaît pas dans la chronique habituelle.

Il n'a toutefois jamais cessé d'être un diplomate. Il était dans sa nature de tenter de comprendre les mobiles et les problèmes sous-jacents aux arguments, et d'accommoder les différences. C'est là que résidait à la fois sa force et sa faiblesse en qualité de premier ministre...

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la PRESSE CANADIENNE.

Le Mail-Star, Halifax

Le programme de bilinguisme mis au point par le gouvernement pour les employés de la Fonction publique a été sujet à quelques adoucissements, si on en juge par les récentes déclarations du président du Conseil du trésor, M. Charles Drury. En expliquant ces modifications, M. Drury a donné quelques éclaircissements sur le programme qui concerne le personnel unilingue. En ce sens, ses commentaires ont donné l'assurance que les employés unilingues ne seraient pas victimes de mesures discriminatoires. Qui plus est, M. Drury a annoncé la date initiale prévue de 1975 pour la mise en application du programme, serait retardée, de sorte que l'instauration du bilinguisme au sein de la Fonction publique se ferait de façon "plus ordonnée".

Tout cela est bien, si sans autre raison que celle-ci, on relâche cette espèce de pression avec laquelle le gouvernement mettrait le programme en application. Ce n'est pas sans raison que certains fonctionnaires anglophones s'étaient mis à craindre pour leur emploi ou, du moins, pour leurs chances de promotion.

Simultanément, on a pu remarquer les efforts concertés pour recruter des francophones dans la Fonction publique. Le gouvernement a justifié son attitude, en disant que cet effort visait simplement à équilibrer le nombre des représentants des deux langues, qui jusque-là, dit-on, était beaucoup plus impressionnant du côté des anglophones.

On ne peut seulement souhaiter que le gouvernement mette autant d'ardeur et d'enthousiasme à faire défendre et faire appliquer d'autres programmes. Toutefois, la pression qui était exercée au sujet du bilinguisme est maintenant quelque peu relâchée, et c'est une bonne chose. — Le 19 décembre.

Le Cleaner, Fredericton

Le gouvernement a fait preuve de sagesse en décidant de retarder le délai de l'application du bilinguisme au sein de la Fonction publique. L'idée originale était assez raisonnable, mais la période initialement allouée pour son application était vraiment trop brève.

La politique révisée du gouvernement indiscutablement influencée par les attaques du public et par les résultats du scrutin du 30 octobre, reconnaît pour principes que les fonctionnaires désireux d'apprendre une langue seconde peuvent à équilibrer le nombre des dépenses publiques et que ceux pour qui il n'est pas question d'entreprendre de telles études ne verront pas pour autant leurs carrières compromises. L'acceptation de ce second principe, par le gouvernement, sera surveillée de près à la fois par le public et par les fonctionnaires.

Ce ne sont pas des lois qui rendront le Canada bilingue. Ce ne peut être que l'éducation populaire, une tâche immense qui implique d'énormes chan-

gements dans les systèmes scolaires, changements dont seules les prémisses ont été reconnues jusqu'à maintenant... — Le 18 décembre.

Le Examiner, Peterborough

Les nouveaux principes énoncés dans le cadre de l'application de la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral dans la Fonction publique, tels qu'annoncés par M. Drury, le président du conseil du Trésor, indiquent que le gouvernement a tiré quelques leçons de ses erreurs.

Le plus important parmi les nouveaux principes d'application de ce programme réside dans le fait qu'on consent à accorder aux fonctionnaires unilingues une plus longue période pour apprendre une langue seconde.

À l'heure actuelle, certains domaines sont considérés comme unilingues anglo, d'autres, comme unilingues français et d'autres comme naturellement bilingues.

Selon les dernières informations, le gouvernement, de concert avec les syndicats impliqués, les associations de fonctionnaires, etc., qualifiera de bilingues quelque 25.000 emplois de la Fonction publique, dès le 31 décembre 1973.

Ces postes bilingues devront être occupés par un personnel bilingue d'ici au 31 décembre 1978. Ce délai retardé de trois ans donne aux employés de la Fonction publique dans les régions concernées, à Ottawa, par exemple, une période de six ans au cours de laquelle ils pourront se préparer à l'avenir...

En ce qui concerne le Canada, la solution pour l'établissement d'un véritable bilinguisme dans la Fonction publique, ou dans tout autre secteur, demeure encore dans le désir des jeunes générations à apprendre la langue de l'un ou l'autre groupe linguistique. — Le 16 décembre.

Le Journal, Ottawa

Le gouvernement a fait un grand pas, d'autant plus grand que le retard à combler était imposant, en rendant sa politique de bilinguisme dans la Fonction publique plus rationnelle, plus saine et, par-dessus tout, plus acceptable.

Le gouvernement semble avoir fait ce pas sans pour autant oublier son enga-

Opinions

Vive le cidre du Québec!

(...) Quoi de plus doux et de rafraîchissant à la fois, qu'un bon verre de cidre. Je me souviens qu'en certains jours de chaleur d'été, dégustant chez moi une bouteille de cidre doux, produit de France, une colère subite m'était montée à la tête.

... Se peut-il, me dis-je, dans un pays de pomiculture comme le nôtre, nous en serions réduits à importer des produits que nous pouvons fabriquer nous-mêmes et mettre sur notre marché à un prix défiant toute concurrence?

Nous pouvons dire à l'honneur et au grand mérite du gouvernement provincial actuel, que cette lacune vient d'être comblée et que les cidres du Québec, et particulièrement ceux de Rougemont, dans le comté de Rouville, sont en pleine activité de production.

Dans la continuation de l'industrie du cidre, menée sur une grande échelle, appuyée par une publicité intelligente,

L'opinion du lecteur

BATIR LE PAYS dans une optique de coopération

POURQUOI... les professeurs de la C.E.Q. ne favoriseraient-ils pas une pensée coopérative et n'ouvriraient-ils pas les esprits aux possibilités du coopératisme? Leur formule, qui consisterait à nous donner une "société équilibrée et heureuse" en remettant tous les pouvoirs à l'État, conduit à la révolution. Mais la coopération, faisant appel à la volonté libre des citoyens, leur montrerait les possibilités de rénovation en profondeur du capitalisme. Il ne s'agit pas d'une rénovation mais de construire dans une nouvelle mentalité toute une société, tout un monde industriel qui échapperait à l'emprise du capitalisme. Alors, il y aurait régime de liberté et de dialogue. Rien de la lutte des classes, du renversement du pouvoir, pas d'appel à la violence et à la haine mais une solidarité. Les professeurs auraient-ils peur de ce nouveau réalisme?

Capitalisme et socialisme menacent non seulement de nous diviser en classes sociales éloignées les unes des autres, non seulement ils nous lancent à des affrontements sans fin, mais ces deux solutions, avec les correctifs imparfaits que l'empirisme dicte aux États modernes, ne peuvent nous conduire qu'à des culs-de-sac, c'est-à-dire de malaise en malaise sans déboucher sur une véritable unité nationale des Canadiens français.

L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 28, C.P. 1727, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel, vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; contrôleur, Hilaire Normandeau; directeur, Jules Lortie.

Les élections fédérales au Canada ont volé la vedette à la série de hockey Canada-Russie au chapitre des événements domestiques importants de 1972, et Pierre Trudeau a remporté sur Phil Esposito le titre du Canadien le plus remarquable de l'année.

Selon les éditorialistes canadiens, les visites effectuées par le président Nixon en Chine et en URSS, de même que le massacre de 11 athlètes palestiniens aux Jeux Olympiques de Munich ont dominé la scène internationale, alors que le président des États-Unis et son conseiller spécial aux pourparlers de paix sur le Vietnam, M. Henry Kissinger, ont constitué les personnalités les plus marquantes dans le domaine des affaires internationales.

Les élections fédérales canadiennes et M. Trudeau ont semblé, en effet, constituer le premier choix d'intérêt domestique, si l'on en juge par le sondage annuel de la Presse Canadienne. Des journalistes représentant journaux, postes de radio et de télévision, affiliés à la PC, ont fait le relevé des choix.

Le premier ministre réélu a connu un favori de 3 contre 1 au détriment de David Lewis, chef national du Nouveau parti démocratique, dans la catégorie des Canadiens les plus remarquables.

Le Star, Windsor

L'information récemment divulguée voulant que le délai dans l'application du programme de bilinguisme dans la Fonction publique soit retardé semble davantage destiné à alder la Fonction publique qu'à desservir les intérêts du Canada.

S'il s'agit, pour le gouvernement, d'une tentative de mettre en application une autre leçon tirée des dernières élections, elle est mal orientée. Car la politique de bilinguisme approuvée par le Parlement avec l'appui de tous les partis ne devrait pas être éclipée. Et c'est précisément ce que le gouvernement est en train de faire...

Il ne fait aucun doute que l'étude d'une autre langue suscite des difficultés; il ne fait également aucun doute qu'il serait injuste de pénaliser des fonctionnaires compétents, qui ont toujours bien servi leur pays, en vertu d'un règlement mis en vigueur bien longtemps après leur entrée dans la Fonction publique; mais le fait que, initialement, les fonctionnaires, et même les plus tôt à apprendre, pouvaient aisément prendre leur temps pour acquérir une certaine maîtrise du français aurait dû permettre de surmonter les difficultés.

Le Journal, Ottawa

Le gouvernement a fait un grand pas, d'autant plus grand que le retard à combler était imposant, en rendant sa politique de bilinguisme dans la Fonction publique plus rationnelle, plus saine et, par-dessus tout, plus acceptable.

Le gouvernement semble avoir fait ce pas sans pour autant oublier son engagement envers le Québec. Le 16 décembre.

apportera aux pomiculteurs une solution à leur problème, en assurant l'écoulement de leurs fruits, plutôt que de les voir pourrir sur le sol.

Canadiens, puisque Dieu a donné à notre pays les pommes en surabondance, surtout dans le Québec, ne les laissons pas perdre bêtement, mangeons-les ou confites, buvons-en le jus ou sous sa forme fabriquée, le CIDRE.

Comme il est d'usage, à la fin d'une année, de formuler des souhaits pour celle qui commence, les miens seront que nous trouvions sur la table de tous nos compatriotes, pauvres comme riches, le jus de la pomme, devenant ainsi, notre BOISSON NATIONALE.

Aussi, comme les Français, nous pourrions chanter: "VIVE LE CIDRE DU QUÉBEC!"

H. Baudet-HENRYVONNE
5279, St-Denis, Montréal.

Préparer l'avenir

Certes, pour être conséquents, il faudrait que dans nos collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP), il y ait un cours optionnel offert à tous les étudiants désireux de bâtir le pays dans une optique de coopération. Nous serions dépourvus de emprunts à l'étranger, des importations à la soviétique ou à la maoïste, qui n'ont aucune racine au Québec. Et nous bâtirions un Québec avec nos gens. Même le Parti québécois pourrait reprendre son manifeste "Quand nous serons maîtres chez nous", et faire du coopératisme la pièce la plus importante de son programme pour le Québec futur. Nos gens comprendraient, nos gens adhèreraient. Ils sauraient où le mouvement indépendantiste nous conduirait: remettre le pays, la production industrielle entre les mains du peuple qui en serait le propriétaire définitif.

Capitalisme et socialisme menacent non seulement de nous diviser en classes sociales éloignées les unes des autres, non seulement ils nous lancent à des affrontements sans fin, mais ces deux solutions, avec les correctifs imparfaits que l'empirisme dicte aux États modernes, ne peuvent nous conduire qu'à des culs-de-sac, c'est-à-dire de malaise en malaise sans déboucher sur une véritable unité nationale des Canadiens français.

Les élections fédérales au Canada ont volé la vedette à la série de hockey Canada-Russie au chapitre des événements domestiques importants de 1972, et Pierre Trudeau a remporté sur Phil Esposito le titre du Canadien le plus remarquable de l'année.

Selon les éditorialistes canadiens, les visites effectuées par le président Nixon en Chine et en URSS, de même que le massacre de 11 athlètes palestiniens aux Jeux Olympiques de Munich ont dominé la scène internationale, alors que le président des États-Unis et son conseiller spécial aux pourparlers de paix sur le Vietnam, M. Henry Kissinger, ont constitué les personnalités les plus marquantes dans le domaine des affaires internationales.

Les élections fédérales canadiennes et M. Trudeau ont semblé, en effet, constituer le premier choix d'intérêt domestique, si l'on en juge par le sondage annuel de la Presse Canadienne. Des journalistes représentant journaux, postes de radio et de télévision, affiliés à la PC, ont fait le relevé des choix.

Le premier ministre réélu a connu un favori de 3 contre 1 au détriment de David Lewis, chef national du Nouveau parti démocratique, dans la catégorie des Canadiens les plus remarquables.

Le chef conservateur Robert Stanfield, second selon les résultats du scrutin électoral, est arrivé cinquième au vote des personnalités de l'année, derrière le néo-démocrate Dave Barrett, qui a mis fin au règne éditorialiste de W.A.C. Bennett en Colombie Britannique, et Esposito des Bruins de Boston, qui a dominé la série de matches de hockey disputés entre les équipes canadienne et russe.

Parmi les 95 votes soumis à cette catégorie des personnalités marquantes de l'année, 65 voix ont été accordées à M. Trudeau, huit à M. Lewis, quatre à M. Barrett et quatre aussi à M. Esposito, et trois à M. Stanfield.

Mais parmi les Canadiens qui ont fait les manchettes à l'extérieur du cadre des affaires publiques, les 19 votes consentis à Esposito ont été éclipés par les 21 accordés à Toront, qui a marqué les buts gagnants dans trois matches disputés à l'équipe soviétique.

En fait, cette catégorie est dominée par le hockey. Alan Eagleson, l'avocat de Toronto et le représentant des joueurs qui a grandement participé à la réalisation des séries, a été classé en troisième position, suivi par Bobby Hull qui est passé de la ligue Nationale de hockey à l'Association mondiale de hockey pour le compte des Jets de Winnipeg, et par l'entraîneur Harry Sinden de Hockey Canada.

Le seul individu qui n'a rien à voir avec le monde du hockey et qui s'est mérité deux votes dans cette catégorie est Martin Harvey, le pilote de brousse trouvé vivant, le 9 décembre, après 32 jours d'isolement dans l'Arctique à la suite de l'écrasement de son avion qui transportait trois passagers, morts peu après.

Quelques votes solitaires ont été accordés au fils du premier ministre Trudeau, Justin, et au Dr Norman Bethune, qui est décédé il y a 33 ans mais dont la reconnaissance de la Chine populaire par le Canada a ressuscité la légende, de même que "Corporate welfare bum" David Lewis, l'insolent néo-démocrate qui s'est illustré pendant la campagne électorale d'octobre dernier.

Généralités

Dans la catégorie des généralités canadiennes, des personnalités du hockey, outre Esposito, ont encore une fois attiré un certain nombre de voix alors que Paul Henderson et Alan Eagleson ont été choisis avant M. Stanfield, et que des votes solitaires ont été accordés à Hockey Canada et à Clarence Campbell,

Le propre du coopératisme est de dépasser ces deux options et d'obliger tous les Canadiens français qui le voudront, à travailler ensemble. Comme il n'y aura pas de révolution, le coopératisme est moins spectaculaire. Comme il aura besoin d'un capital initial, le coopératisme sera lent à partir. Peut-être y aura-t-il des découragements. Mais la solution est là pour les têtus. Comme le Mouvement Desjardins s'est imposé dans le domaine de l'épargne et du crédit, au point de dépasser nos banques canadiennes-françaises, comme chiffres d'affaires, ainsi le mouvement coopératiste dans le monde industriel finira par percer, s'installer. Nous ne cachons pas que l'État québécois, s'il se donnait un programme, pourrait beaucoup aider à des départs plus nombreux, plus solides parce qu'interdépendants.

La libération de notre peuple, avec tout ce que cela peut entraîner de convergence dans les efforts, de solidarité face au monde anglo-américain, est une oeuvre possible. La meilleure solution, entre plusieurs autres également défendables, nous paraît être le coopératisme. Le Mouvement national québécois ne pourrait-il le mettre à l'étude?

Jean GENEST
(L'Action Nationale, Montréal, déc. 1972.
— Extrait de l'article: "Une solution" — pp. 265-266)

Ceux qui ont volé la vedette en 1972

Par la Presse Canadienne

Les élections fédérales au Canada ont volé la vedette à la série de hockey Canada-Russie au chapitre des événements domestiques importants de 1972, et Pierre Trudeau a remporté sur Phil Esposito le titre du Canadien le plus remarquable de l'année.

Selon les éditorialistes canadiens, les visites effectuées par le président Nixon en Chine et en URSS, de même que le massacre de 11 athlètes palestiniens aux Jeux Olympiques de Munich ont dominé la scène internationale, alors que le président des États-Unis et son conseiller spécial aux pourparlers de paix sur le Vietnam, M. Henry Kissinger, ont constitué les personnalités les plus marquantes dans le domaine des affaires internationales.

Les élections fédérales canadiennes et M. Trudeau ont semblé, en effet, constituer le premier choix d'intérêt domestique, si l'on en juge par le sondage annuel de la Presse Canadienne. Des journalistes représentant journaux, postes de radio et de télévision, affiliés à la PC, ont fait le relevé des choix.

Le premier ministre réélu a connu un favori de 3 contre 1 au détriment de David Lewis, chef national du Nouveau parti démocratique, dans la catégorie des Canadiens les plus remarquables.

Le chef conservateur Robert Stanfield, second selon les résultats du scrutin électoral, est arrivé cinquième au vote des personnalités de l'année, derrière le néo-démocrate Dave Barrett, qui a mis fin au règne éditorialiste de W.A.C. Bennett en Colombie Britannique, et Esposito des Bruins de Boston, qui a dominé la série de matches de hockey disputés entre les équipes canadienne et russe.

Parmi les 95 votes soumis à cette catégorie des personnalités marquantes de l'année, 65 voix ont été accordées à M. Trudeau, huit à M. Lewis, quatre à M. Barrett et quatre aussi à M. Esposito, et trois à M. Stanfield.

Mais parmi les Canadiens qui ont fait les manchettes à l'extérieur du cadre des affaires publiques, les 19 votes consentis à Esposito ont été éclipés par les 21 accordés à Toront, qui a marqué les buts gagnants dans trois matches disputés à l'équipe soviétique.

En fait, cette catégorie est dominée par le hockey. Alan Eagleson, l'avocat de Toronto et le représentant des joueurs qui a grandement participé à la réalisation des séries, a été classé en troisième position, suivi par Bobby Hull qui est passé de la ligue Nationale de hockey à l'Association mondiale de hockey pour le compte des Jets de Winnipeg, et par l'entraîneur Harry Sinden de Hockey Canada.

Le seul individu qui n'a rien à voir avec le monde du hockey et qui s'est mérité deux votes dans cette catégorie est Martin Harvey, le pilote de brousse trouvé vivant, le 9 décembre, après 32 jours d'isolement dans l'Arctique à la suite de l'écrasement de son avion qui transportait trois passagers, morts peu après.

Quelques votes solitaires ont été accordés au fils du premier ministre Trudeau, Justin, et au Dr Norman Bethune, qui est décédé il y a 33 ans mais dont la reconnaissance de la Chine populaire par le Canada a ressuscité la légende, de même que "Corporate welfare bum" David Lewis, l'insolent néo-démocrate qui s'est illustré pendant la campagne électorale d'octobre dernier.

président de la ligue Nationale de hockey.

D'autres personnalités se sont méritées un vote: il s'agit notamment de l'ancien premier ministre Bennett de la Colombie-Britannique, du ministre des Finances John Turner, de Bryce MacKasey, qui a remis sa démission de ministre de la Main-d'œuvre et de l'immigration après le scrutin fédéral, du Dr Morton Shulman, qui a fait campagne sous la bannière néo-démocrate à la législature de l'Ontario, et de Gerald LeDain, président de la commission qui a recommandé en mai dernier, l'abolition des sentences imposées pour la possession de marijuana en vue de la consommation personnelle.

Le rapport LeDain lui-même s'est rangé cinquième parmi 30 événements domestiques proposés dans le cadre du sondage, après les élections fédérales, la série de hockey canado-soviétique, les élections du 30 août en Colombie-Britannique et l'explosion du club Blue Bird, à Montréal, qui a fait 37 victimes le 1er septembre dernier.

Personnalités

Au chapitre des personnalités de l'année, les éditorialistes devaient en choisir dans chacune des trois catégories: scène internationale, scène politique nationale et scène nationale dans des secteurs autres que celui des affaires publiques. Pour ce qui concerne les événements de l'année, on leur a demandé d'établir six choix pour l'événement canadien de l'année, et six autres pour l'événement international, tous par ordre d'importance. Leur choix ont été évalués selon un système de pointage allant de six points pour la première place jusqu'à un pour la sixième.

Ainsi, les élections fédérales ont reçu un total de 514 points, tandis que les séries de hockey en ont remporté 389. Les premières positions ont été attribuées aux élections par 55 éditorialistes, et au hockey, par 28 votants.

La sixième position a été détenue par les conflits ouvriers au Québec, y compris l'emprisonnement des trois chefs syndicaux Laberge, Pepin et Charbonneau, et les élections du 24 mars à Terre-Neuve, qui ont permis aux conservateurs de remplacer le régime libéral au pouvoir depuis 23 ans sous la direction de Joseph Smallwood.

Scène internationale

Sur la scène internationale, les visites du président Nixon en Chine et en Union Soviétique, en février et en mai et l'assassinat de 11 athlètes israéliens aux Jeux Olympiques de Munich, le 5 septembre, ont reçu des votes à peu près égaux. Les visites du président Nixon en ont reçu 426 au regard de 416 pour le massacre de Munich.

Le sondage a également permis de constater que la tentative d'assassinat, le 15 mai dernier, du sénateur George Wallace de l'Alabama, qui faisait campagne pour la présidence américaine, a porté les élections du 7 novembre en troisième position.

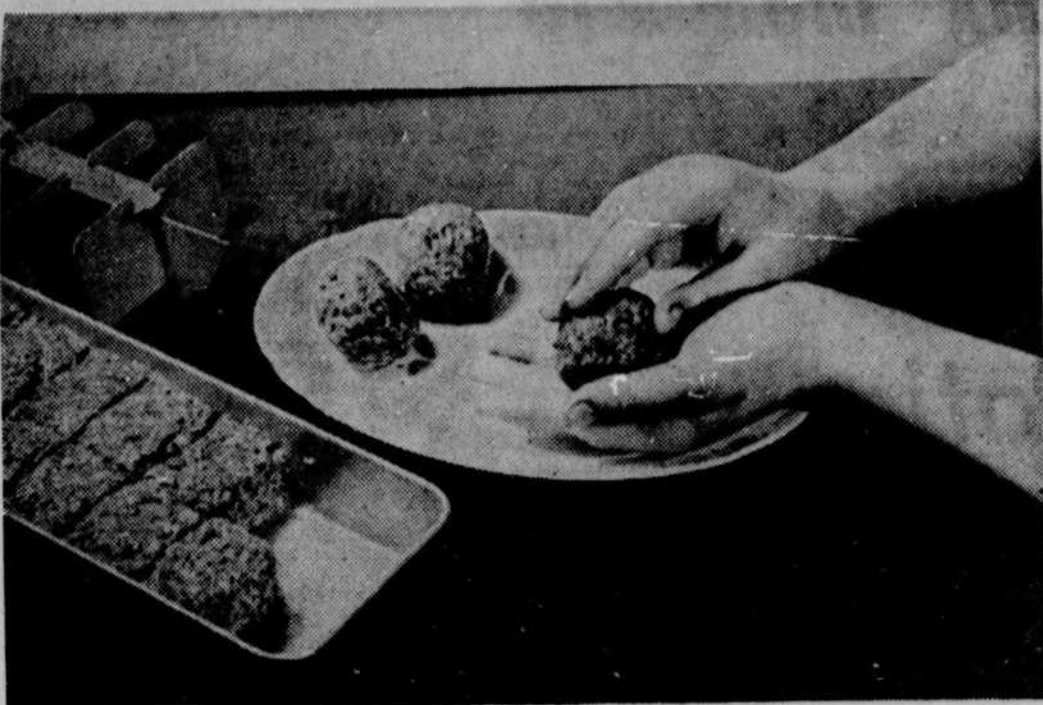
Ensuite viennent les longs pourparlers de paix sur le Vietnam, puis l'ordre d'expulsion des Asiatiques munis de passeports britanniques, par le président Amin de l'Ouganda.

Le président Nixon et Henry Kissinger ont remporté presque tous les suffrages à l'élection des personnalités de l'année: seuls neuf votes ont été accordés à Bobby Fischer pour sa victoire au championnat mondial d'échecs sur son adversaire soviétique Boris Spassky, au chancelier allemand Willy Brandt, au gouverneur Wallace, aux astronautes d'Apollo 16 et 17 et au chanteur rock britannique Mick Jagger.

De toute évidence, les éditorialistes sont saturés des expéditions lunaires et la récente mission d'Apollo 17 n'a reçu qu'une mention de 16ème position.

Un éditorialiste l'a même reléguée derrière le remous qu'a suscité la fausse autobiographie, par Clifford Irving, du milliardaire Howard Hughes.

Les idées... de génie



Voulez-vous réunir des boulettes de viande de même dimension?... Le plateau à glace du réfrigérateur vous facilite la tâche. Placez la viande hachée dans le plateau... insérez le dispositif de séparation... mettez au réfrigérateur quelques minutes... enlevez le dispositif et vous obtenez des carrés de dimensions égales. Roulez dans la paume de la main et voilà.

Seule à parler sa langue: elle pleure

TORONTO (PC) — Une petite Indienne pleure à chaudes larmes, parce que ses parents n'ont pu l'accompagner à l'hôpital et que personne, parmi les infirmières, ne parle sa langue.

Un père Indien de la région de la Baie d'Hudson était terrifié à l'idée de se promener tout seul dans Toronto, habitué qu'il est du grand calme des régions sauvages.

Une mère originaire de Bombay demande une cuisinière et des ustensiles appropriés pour faire sa propre cuisine.

Voilà autant de cas que garde Barbara Tremblay, direc-

trice des services aux parents de l'hôpital pour les enfants malades de Toronto, est appelée à régler. Voilà autant de personnes à reconforter et à encourager.

Et le travail ne manque pas, lorsque parmi les 28.000 patients traités annuellement à l'hôpital des enfants viennent de l'extérieur du Toronto métropolitain. «Plusieurs d'entre eux ont besoin d'aide, dit-elle, parce qu'ils se trouvent, pour la première fois, dans une grande ville.

Pourtant, Mlle Tremblay insiste sur le fait que les problèmes sont souvent causés par l'ignorance dans laquelle les

parents sont laissés au sujet de la maladie de leur enfant, ou du traitement qu'on administre.

«Les parents s'inquiètent terriblement s'ils ignorent ce qui arrive à leur enfant.

«Il est remarquable de constater à quel point les parents se détendent lorsqu'ils savent ce qui se passe. Et, bien sûr, des parents détendus accélèrent le rétablissement de leur petit enfant malade ou accidenté.

«L'honnêteté est le point sur lequel nous insistons le plus», rappelle l'infirmière.

Quelle est la femme qui a fait les plus importantes manchettes en '72?

Par la PRESSE CANADIENNE

Une fois encore, les rédactrices des pages féminines au Canada ont refusé de choisir la femme qui a fait les plus importantes manchettes au cours de l'année.

Lors du sondage annuel effectué par la Presse Canadienne, les rédactrices des pages féminines et familiales des journaux, ainsi que des postes de radio et de télévision ont eu à

choisir la femme qui a provoqué les plus importantes manchettes en 1972, et les femmes qui ont fait de même dans diverses catégories.

C'est la troisième année qu'aucune femme n'a été choisie de préférence aux autres. L'an dernier, Margaret Trudeau avait remporté la palme. Mais pendant les deux années précédentes, aucune femme n'avait été choisie. Dans le domaine des affaires publiques, c'est

Jeanne Sauvé, de Montréal, qui a été choisie comme la femme la plus remarquable de l'année. Mme Sauvé, l'une des cinq femmes élues au Parlement, en octobre, a été nommée ministre des Sciences et de la Technologie en novembre.

L'athlète de l'année, chez les femmes, est Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, Qué., une jeune golfeuse qui a obtenu, pour la première année, un montant d'argent record.

Margaret Atwood, écrivaine, a été choisie comme la femme la plus remarquable dans le domaine de la littérature et des arts, a été relevé qu'elle vient de publier, sur la littérature canadienne.

Une chanteuse
Anne Murray, la chanteuse la plus remarquable pour la troisième année consécutive, a obtenu plusieurs récompenses et honneurs pendant une année de grande activité.

Les rédactrices féminines ont choisi les élections fédérales et provinciales comme ayant été les plus fertiles en événements, cette année, en ce qui concerne les femmes. Les 71 femmes candidates aux élections fédérales étaient de loin les plus nombreuses à se présenter de tout temps. Certaines d'entre elles ont créé un précédent en se présentant comme candidates des droits des femmes.

Les cinq élues ne constituaient pas un record, quant au nombre, mais trois d'entre elles étaient du Québec, ce qui était une nouveauté. Cette province n'avait jamais encore envoyé une femme comme députée à Ottawa, auparavant. La Colombie-Britannique a établi un record, en élisant six femmes à sa législature.

Un chiffre record de femmes ont été nommées ministres à travers le pays, soit une dans chacune des cinq provinces, plus Mme Sauvé. Cette dernière

est la première femme au cabinet fédéral depuis 1968, alors que Judy LaMarsh a démissionné comme secrétaire d'Etat.

Mme Sauvé était jusqu'à maintenant journaliste à la presse et était bien connue comme journaliste d'émissions de télévision. Elle est la femme de Maurice Sauvé, ancien député et ministre du cabinet, maintenant vice-président de Consolidated Bathurst.

Record financier
Mlle Bourassa, que l'on considère comme une future vedette dans le monde du golf, a établi un record, en gagnant \$15.000 pendant sa première année comme golfeuse professionnelle, et cela, sans gagner un seul tournoi. Son commanditaire, Jean-Louis Lévesque, financera un tournoi féminin de golf à Montréal, en 1973.

Margaret Atwood, mieux connue comme poète et romancière, a publié «Survival» un relevé de la littérature au Canada. Dans ce relevé, elle en vient à la conclusion que la littérature canadienne a une distinction véritable, celle d'être triste. Elle croit que le rêve canadien se limite, comme le titre de l'ouvrage l'indique, à la survie. Elle dit que c'est surtout à cause du fait que les Canadiens ont une mentalité colonialiste.



Les plaisirs de l'hiver — Pendant que les automobilistes rogent contre les caprices de l'hiver, les enfants, eux, s'en donnent à cœur joie sur les pentes enneigées. Le monde est ainsi fait que le malheur des uns doit faire le bonheur des autres... Et, c'est tant mieux!



Madame l'élégante — Pour se protéger du froid, madame a choisi cette veste sport en chat sauvage naturel avec écharpe-capuche assortie. C'est une création du modéliste Robert Bernard.

Une femme en orbite

MADRID (Reuter) — Le torero millionnaire Manuel Benitez, «El Cordobés», va épouser la Française qui lui a déjà donné deux enfants. Le mariage aura lieu au printemps prochain, affirme un journal espagnol.

El Cordobés, 36 ans, épousera dans quelques mois, Martine Fraysee, 29 ans, au cours d'une cérémonie discrète, affirme le spécialiste en tauromanie du quotidien madrilène Nuevo Diario.

Mlle Fraysee a donné naissance, le mois dernier, à un garçon, dont le fameux matador a immédiatement, et fièrement, reconnu être le père. La jeune femme a déjà donné à El Cordobés, une petite fille, âgée de quatre ans.

Le journaliste espagnol affirme également que le fameux matador envisage de faire sa rentrée dans l'arène, l'an prochain, après plusieurs mois de retraite.

TEL AVIV (AFP) — Il est dangereux de jouer au mariage, même si l'on n'a que 18 ans, car on peut se retrouver bel et bien marié. C'est ce qui vient d'arriver à deux adolescents, à l'hôtel Tadmor, d'Heraïya, à une vingtaine de miles de Tel Aviv. Pour s'amuser, le jeune garçon emprunta une alliance à une employée de l'hôtel, et la passa au doigt de sa compagne, en prononçant la formule rituelle: «Tu es désormais sacrée pour moi, suivant la loi de Moïse et d'Israël». Des témoins de cette scène informèrent le rabbin Davidovich d'Heraïya. Celui-ci, se fondant sur la Loi mosaïque, déclara que la formule consacrée ayant été prononcée devant témoins et la bague passée au doigt de l'épouse, le mariage devait être considéré comme valide.

Il ne reste plus aux deux adolescents concernés, qu'à demander le divorce, la Cour d'appel rabbinique ayant confirmé la décision du rabbin Davidovich.

LONDRES (PC) — Depuis plusieurs années, Helen MacInnes a acquis une renommée internationale pour ses romans policiers, qui ont été traduits en 18 langues.

Cette romancière d'origine écossaise a écrit «The Salzburg Connection» et 13 autres ouvrages du genre suspense, relatant d'extraordinaires aventures. L'imprévu donne un intérêt particulier à la vie, au dire de cette femme de petite taille, à la chevelure couleur d'ébène, qui s'exprime avec l'accent typique de son pays natal.

Au sujet des exploits des astronautes, elle note en particulier que le goût de l'aventure subsiste à notre époque mécanisée.

Cet état d'esprit a frappé les quelque cinq millions de lecteurs des oeuvres signées Helen MacInnes.

L'auteur indique que ses récits d'espionnage s'inspirent de faits réels mais s'entourent d'intrigues compliquées illustrant une imagination fertile.

L'aventure est un élément nécessaire dans l'existence, selon la romancière qui s'exprime avec la même vigueur qui caractérise son style de rédaction.

Des plantes d'intérieur faciles à cultiver

Si vous voulez cultiver des plantes dans votre maison sans avoir à leur consacrer trop de temps, il vous suffit de choisir de bonnes espèces. En général, nos maisons requièrent des plantes qui s'accommodent de peu de lumière et d'air plutôt sec.

De nos jours, grâce à l'éclairage artificiel spécialement conçu à cette fin et aux humidificateurs perfectionnés, il y a peu de plantes dont on ne puisse réussir la culture à l'intérieur. Les orchidées, par exemple, présentent peu de problèmes lorsqu'elles sont placées dans un milieu favorable où la lumière et le taux d'humidité sont réglés.

Mais contentons-nous cette semaine d'examiner les plantes qui sont moins exigeantes.

Parmi les collections de plantes tropicales et subtropicales de l'Institut de recherches sur les végétaux, nous pouvons choisir, pour les débutants, les plantes les plus

faciles à cultiver soit: la crassula arborescente (Crassula arborescens), l'aucuba du Japon (Aucuba japonica), la chamaedorea élégante (Chamaedorea elegans 'Beila') (que les floristes baptisent souvent du nom de belle néanthe, les sansevieres, le caoutchouc des jardins (Ficus elastica), le grand aspidistra (Aspidistra elatior), le lierre commun (Hedera helix) et plusieurs variétés de Philodendron; toutes ces plantes ont beaucoup d'endurance et requièrent un minimum de soins.

La seule chose qui puisse leur nuire est un programme d'arrosages trop fréquents ou l'emploi trop généreux d'engrais; ces deux excès font tomber les feuilles, en provoquant le jaunissement et suscitent certains problèmes. Donnez à vos plantes d'intérieur un peu de lumière et elles pousseront pendant des années.

Les plantes qui se cultivent dans les coins sombres proviennent habituellement des

ténébreuses et humides forêts tropicales, où elles poussent sur le sol dans des amas de feuilles ou sur les troncs des arbres et à la fourchure des branches principales. C'est là, au pied des gros arbres, que pousse l'aspidistra; et, grimpeant autour des troncs d'arbres, on peut trouver plusieurs variétés du philodendron commun, plante très connue. Cette plante grimpante pousse en spirale le long du tronc de l'arbre jusqu'à ce que ses longues tiges atteignent le sommet, soit à quelque soixante-quinze pieds de hauteur. La sélection et les croisements ont multiplié les variétés de ces plantes qui vont des types à feuillage laciné aux autres dont les feuilles sont simples et cordiformes.

La dieffenbachie (Dieffenbachia) vit également dans les sous-bois de la forêt tropicale. Dans nos salles de séjour, elles croîtront davantage si elles sont placées dans des endroits éclairés par une lu-

mière brillante mais diffuse. Nous sommes toujours frappés d'ébahissement en voyant que ces plantes viennent bien dans nos maisons même si elles n'y retrouvent pas l'humidité de leur milieu indigène. Placez-les dans un sol qui leur convient puis donnez-leur beaucoup de chaleur et elles pousseront avec vigueur.

«Parmi les autres plantes appartenant au même genre, qui demandent peu de soins, il y a l'aglaonome simple (Aglaonema modestum), le pothos, la schefflère, le dragonnier (Dracaena), la péperomie, la chlorophyte élevée, et bien d'autres de même nature.

Les plantes à fleurs les plus faciles à cultiver sont les bégonias à floraison continue, la balsamine de Zanzibar, les violettes africaines (ce qui pourra en surprendre plusieurs), l'épiscie, la clivie, le bélopérone et l'achimène.

Les bégonias rhizomateux dépeints de leur plate-bande pour la mise en pot à la fin de l'été vont continuer de fleurir après s'être remis du choc de la transplantation. Ils auront besoin d'être étiquetés de temps à autre pour garder leur forme compacte.

Les épiscies sont des plantes rouges et jaunes qui poussent dans un milieu plus ensoleillé que les violettes africaines, mais qui, à part cette distinction, demandent presque les mêmes soins. On les appelle souvent les «violettes rouges feu» ou les «violettes jaunes africaines», même si elles n'ont rien de commun avec la violette africaine. Elles possèdent un beau feuillage décoratif et leur port est plus rampant.

La clivie fleurira d'année en année dans le même sol pourvu qu'elle puisse se reposer pendant un mois une fois sa floraison terminée.

Les violettes africaines se développent au maximum dans un mélange fertile de loam et de tourbe ou dans un mélange de sols préparés à des fins commerciales pour la violette africaine, mélange en vente dans la plupart des centres de jardinage. Elles pousseront normalement sur le rebord d'une fenêtre protégée contre les chauds rayons du soleil durant la partie la plus ensoleillée de la journée. La plante reçoit ainsi suffisamment de lumière pour fleurir, mais sans risque de jaunissement des feuilles.

Voilà donc la liste des plantes les plus faciles à cultiver dans la maison. Toutefois, n'importe quelle plante profitera d'autre chose que de votre propre doigt. Parlez donc de votre passe-temps aux autres. Renseignez-vous sur les plantes que vous aimez. Faites des expériences. Toutes ces démarches rendront votre passe-temps plus agréable.



Le philodendron est l'exemple par excellence d'une plante qui pousse facilement à l'intérieur.

confectionnez-les vous-même!

Elancé et sophistiqué!



Marian Martin

Pour votre travail, vos sorties ou réunions sociales vous serez remarquée dans ce magnifique ensemble. Tunique aux lignes semi-princesses, coupée à la taille, le col donne un accent exotique.

Demandez le patron no 9214. Nouvelles dimensions pour demoiselles, 8, 10, 12, 14, 16. Pour la grandeur 12 ayant 34 de buste, prenez 2 1/2 verges de 39" de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1, Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables, ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-joint \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Tailles: Patron no: Tailles:

Nom: Adresse:

M. Pearson passera à l'histoire comme l'un des partisans les plus infatigables au service de la paix mondiale

Par la Presse CANADIENNE

Les hommages à la mémoire de Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Canada, Prix Nobel de la paix et diplomate de stature internationale, ont afflué hier de toutes parts.

A Washington, le président Nixon a déclaré jeudi que M. Pearson, "passera à l'histoire comme l'un des partisans les plus infatigables et les plus accomplis du vingtième siècle au service de la paix mondiale".

"Le Canada a perdu un grand dirigeant, poursuit cette déclaration écrite distribuée par les services de presse du président. Nous autres aux États-Unis avons perdu un ami solide. Le monde, lui, a perdu un grand homme d'Etat et un sage conseiller".

"Quant à moi, affirme d'autre part M. Nixon, qui a eu le privilège de connaître Lester Pearson depuis 20 ans et de le compter parmi mes amis, il me manquera grandement".

La Maison blanche a précisé enfin que le président américain faisait parvenir un message de condoléances à la famille du disparu.

La reine Elizabeth d'Angleterre a rappelé le rôle mondial qu'a joué le prix Nobel de la Paix, et les services distingués qu'il a rendus au Canada et au Commonwealth.

"C'était un ami et un allié solide", a pour sa part déclaré M. Joseph Luns, secrétaire général de l'O.T.A.N., "et les pays de l'Alliance atlantique lui doivent beaucoup".

La reine Elizabeth a également adressé un message de sympathie à Mme Pearson. Le premier ministre britannique, M. Edward Heath a de son côté exprimé ses condoléances à la famille du disparu.

Le nouveau premier minis-

tre australien, M. Cough Whitlam a dit que Lester Pearson avait le premier montré que des puissances moyennes pouvaient mener une politique étrangère indépendante sans s'aliéner leurs alliés.

"Il était en avance sur son temps et nous a montré le chemin", a-t-il ajouté.

Il était l'un des fondateurs et des inspirateurs de la FAO, a dit M. Addeke Boerman, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Brandt.

De Bonn, le chancelier de la République fédérale allemande M. Willy Brandt a adressé un télégramme de condoléances au chef de gouvernement d'Otawa, M. Pierre Elliott Trudeau. Le nom de Pearson, souligne le télégramme publié jeudi après-midi à Bonn, est lié à d'importants chapitres de l'histoire mondiale.

"Sans Lester Pearson, la fondation des Nations unies et de l'Alliance atlantique n'aurait pas été imaginable", a déclaré le chancelier ouest-allemand, ajoutant: "Son oeuvre a sauvegardé la paix mondiale".

Le secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith, a rendu hommage jeudi à M. Pearson.

"M. Pearson voyait dans le Commonwealth un instrument pour promouvoir la compréhension et la coopération efficace entre les peuples de différentes races, de différents continents et de niveaux de développement économique inégaux", a déclaré M. Smith.

"C'est la vision des choses, a-t-il ajouté, l'a à plusieurs reprises conduit à jouer un rôle crucial dans l'évolution et la survie du Commonwealth".

Le département d'Etat des États-Unis a diffusé jeudi la

déclaration suivante du secrétaire d'Etat William Rogers à l'occasion de la mort de M. Pearson:

"Je suis profondément attristé par la mort du très ho-

Au Canada

Le problème de l'inflation s'aggrave plus rapidement

TORONTO (PC) — Le problème de l'inflation s'aggrave plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis, soutient M. John Young, économiste qui a été le chef de la Commission fédérale des prix et revenus, organisme qui a terminé son travail il y a six mois et qui n'existe plus aujourd'hui.

M. Young, qui est retourné à l'enseignement de l'économie politique à l'Université de la Colombie-Britannique, estime que l'inflation galopante que nous avons au Canada deviendra peut-être "un sujet de vive inquiétude" au sein de la population canadienne, mais qu'il

sera difficile d'y remédier à cause de l'incertitude politique qui règne à Ottawa.

Il a fait part de ses vues en la matière, jeudi, à Toronto, au cours d'une séance du congrès de l'Allied Social Science Association, congrès auquel participent près de 8,000 délégués, la plupart membres de l'American Economic Association.

Martin E. Estey, de l'Université de la Pennsylvanie, a dit, au cours de la même séance, que la régulation des prix et des salaires instituée aux États-Unis par le président Nixon avait beaucoup contribué à ré-

duire les augmentations de salaire dans les conventions de travail entre syndicats et patrons. Cette règle est devenue par la suite un peu moins sévère et on a craint alors que les salaires grimperaient de nouveau, mais, dit M. Estey, il s'est aujourd'hui avéré que cette crainte n'était pas fondée.

La nécessité d'une règle

Dans notre pays, la Commission fédérale des prix et des revenus croyait, au moment de sa dissolution, qu'un jour viendrait où il serait vraiment nécessaire de freiner

les prix et les salaires, déclare M. Young, mais, ajoute-t-il, le même organisme ne croyait pas que le public appuierait une telle politique.

Maintenant, poursuit M. Young, les États-Unis sont décidés à donner une nouvelle ampleur à leur politique de restriction, et l'écart entre les taux d'augmentation des prix entre les deux pays devrait être de plus en plus grand.

Les Canadiens s'en inquiètent vivement, mais les autorités dans notre pays retarderont leur intervention, à cause du chômage et de l'incertitude politique, estime M. Young.

Une autre contribution de M. Pearson

Sortir le Canada de sa tendance à l'isolationnisme

OTTAWA (PC) — Lester B. Pearson était foncièrement internationaliste et, plus que tout autre Canadien, il a contribué à sortir le Canada d'une tendance à l'isolationnisme.

Et grâce à M. Pearson, des millions de gens à travers le monde ont eu pour la première fois de leur vie une certaine impression du Canada ainsi que du peuple canadien.

Comme ministre des Affaires extérieures et plus tard comme premier ministre, Lester B. Pearson a déployé sur la scène mondiale sa bonne humeur contagieuse. Partout, il faisait preuve également de sang froid, et on l'estimait et l'admirait. Les géants de son temps l'appelaient par son prénom.

Il était aussi l'image de la jeunesse, de l'optimisme et de l'idéalisme. Sa façon de se vêtir, notamment le noeud papillon qui lui servait de cravate, et son large sourire renfor-

çaient évidemment cette image.

Lester B. Pearson avait de l'idéal, mais il était loin d'être un rêveur. Au fait, il y avait chez lui une bonne dose de pragmatisme. Comme diplomate et comme homme d'Etat, il estimait que les problèmes devaient, de toute nécessité, être réglés et, pour les régler, il fallait faire preuve d'intelligence et conséquemment, entre autres choses, de calme.

Pour lui, la force, c'était quelque chose d'essentiellement calme.

Il n'était nullement doctrinaire. Aucun absolutisme chez lui. Aucun fanatisme.

Sa façon de voir les hommes et les choses ne lui rapportait pas toujours les succès qu'il espérait. Il faut dire que ce n'était pas facile, même pour lui, de rester calme aux moments les plus critiques de la guerre froide et il faut ajouter que c'est pendant la période de

la guerre froide entre l'Ouest et l'Est que Lester B. Pearson a été le plus actif sur la scène internationale.

Comme il était réaliste, il a été l'un des grands architectes de l'O.T.A.N. Pour lui, une alliance militaire entre les pays de l'Occident répondait à un impératif, mais il n'a jamais voulu que l'O.T.A.N. fut exclusivement une alliance militaire.

A propos, il est l'un de ceux qui ont exigé que l'O.T.A.N. prévoit une coopération économique entre les alliés. Et cette coopération, elle est précisément définie par l'article 2 du traité.

De plus, Lester B. Pearson a toujours soutenu que l'O.T.A.N. devait porter un très grand intérêt aux objectifs sociaux et culturels.

M. Pearson était connu pour son sourire épanoui, pour son rire contagieux, communicatif. C'était un homme jovial, mais ça ne l'empêchait nullement

d'avoir des opinions fermes, ça ne l'empêchait nullement, à l'occasion de différer complètement d'opinion avec ses amis et de le leur dire. Ainsi, une fois les hostilités terminées en Corée, il s'est complètement dissocié de la position américaine selon laquelle les Nations unies avaient le droit d'imposer leurs vues sur l'unification des deux Corées.

Pendant que M. Pearson était ministre des Affaires extérieures, à plusieurs reprises, le Canada est venu à deux doigts de reconnaître la Chine populaire, mais, chaque fois, il survenait un événement qui empêchait l'établissement de relations diplomatiques entre Ottawa et Pékin, et le plus notoire de ces événements, ça a été le déclenchement des hostilités en Corée. Reste que M. Pearson a toujours refusé d'établir des relations diplomatiques entre le Canada et la Chine nationaliste.

Les gouvernements ont voulu restreindre le droit à la négociation collective en '72

Le président du CTC

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Donald MacDonald, prétend qu'en 1972, une tendance à la restriction du droit de la part des gouvernements, de restreindre le droit à la négociation collective en ligotant les syndicats dans une camisole de force législative.

Dans son message du Nouvel An, M. MacDonald ajoute qu'on entend maintenant des voix stridentes qui réclament l'affaiblissement de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage.

"Il s'agit là, précise-t-il, d'un symptôme de plus des tentatives de la part des forces réactionnaires, de dépeindre notre législation sociale comme ayant atteint un tel degré de perfection qu'elle aurait réussi à éliminer la pauvreté et créer une classe laborieuse capable de vivre dans un luxe oiseux."

En réalité, selon lui, malgré quelques améliorations, ces individus et les amis politiques au pouvoir n'ont fait que peu d'effort pour remédier aux problèmes économiques et sociaux que les travailleurs devront affronter en 1973.

Il y a encore beaucoup de domaines où le gouvernement devrait agir, selon le président du CTC. Ainsi, des millions de Canadiens habitent encore des taudis, les frais médicaux ne cessent de monter en flèche, les changements technologiques placent la machine avant l'homme, un Canadien sur quatre vit au-dessous du seuil de la pauvreté et l'espionnage électronique prend de plus en plus d'ampleur.

M. MacDonald espère que des mesures propres seront prises pour empêcher les agissements éhontés des spéculateurs immobiliers, pour réduire les oratoires administratifs inefficaces dans le domaine de la santé, pour remplacer l'homme à sa juste place dans l'évolution actuelle et pour

empêcher les ordinateurs et appareils électroniques d'opprimer presque sans entrave la vie privée des citoyens.

Quant au mouvement syndi-

cal, a-t-il précisé il a pris la ferme résolution de poursuivre sa lutte pour une meilleure justice sociale.

En conclusion, il ajoute qu'il

espère que le gouvernement aura compris la signification des récentes élections et qu'il deviendra plus sensible aux besoins des Canadiens.

La guerre du Vietnam: une des plus grandes fraudes de l'histoire

— Galbraith

TORONTO (PC) — Si les négociations en vue d'un cessez le feu au Vietnam ne se terminent pas, les États-Unis et le monde auront été victimes de l'une des plus grandes fraudes de l'histoire", a déclaré jeudi l'économiste américain John Kenneth Galbraith.

Président de l'Association économique américaine et ambassadeur des États-Unis en Inde sous l'administration Kennedy, le professeur Galbraith a déclaré lors d'une conférence de presse que la reprise des bombardements américains au Vietnam et la poursuite de la guerre signifiaient une "plus grande inflation, un plus grand éparpillement de nos ressources".

Mais les effets économiques, a-t-il dit, ne sont pas aussi importants que "la barbarie de l'actuel". Il a qualifié la guerre de "barbare et folle".

"Je n'ai pas abandonné entièrement l'espoir qu'un reste de bon sens prévaut et que

les pourparlers de paix reprendront", a-t-il dit.

"Si, comme l'on dit Henry Kissinger et le président Nixon, ils étaient complétés à 99 pour cent, il ne reste plus qu'à espérer que l'autre un pour cent sera résolu. Si cela n'est pas vrai, nous aurons été victimes de l'une des plus grandes fraudes de l'histoire".

Le Dr Galbraith et d'autres membres en vue de l'association ont signé une déclaration protestant contre la reprise des bombardements. Il a expliqué qu'il avait posé ce geste en son nom personnel et non pas en tant que président de l'association étant donné que l'organisation ne fait pas de commentaire sur les questions politiques.

Pearson

Le Dr Galbraith a aussi exprimé sa tristesse par suite de la mort de l'ancien premier ministre canadien Lester B. Pearson.

Derrière lui une femme: son épouse

OTTAWA (PC) — Durant les 20 ans de carrière politique de Lester Pearson, son épouse, Maryon, fut toujours à ses côtés, bien que n'ayant aucune attitrance pour la vie publique.

"Ma femme aurait le droit de se plaindre", avait déclaré un jour M. Pearson. "En m'épousant, elle s'attendait à mener une existence paisible en tant que femme d'un professeur d'histoire. Je me demande comment elle a pu s'acclimater à notre genre de vie depuis 40 ans", avait-il commenté.

Dans leur entourage, des amis intimes ont noté que Mme Pearson avait beaucoup aidé son mari tout au long de leur existence conjugale.

Elle a élevé deux enfants à l'époque où son mari était appelé en missions diplomatiques. Plus tard, quand M. Pearson se lança en politique, elle assista à une quantité de réunions, entreprit régulièrement des tournées à travers le Canada, et collabora à quatre campagnes électorales pendant que son mari était à la tête du Parti libéral.

Dans le premier tome de ses mémoires, demeurent inachevés, M. Pearson a écrit au sujet de sa femme: "Sans son amour et son aide, sa collaboration faite de bon cœur et avec sagesse pour plus de la moitié du fardeau de notre association, je n'aurais jamais atteint la situation qui me permet d'écrire ses souvenirs".

Durant les années de vie publique de son mari, Mme Pearson ne fut pas toujours jugée à sa valeur. Sa tournure d'esprit était parfois mal interprétée, et le fait d'être mal à l'aise au milieu des foules avait tendance à gêner les organisateurs du parti.

Ceux qui entraient dans l'entourage immédiat de l'homme politique réalisaient toutefois l'appui constant qu'il recevait de sa femme.

Lors des grandes réceptions du milieu officiel, on sentait que Mme Pearson aurait préféré se trouver dans la quietude de son foyer, et s'adonner à la lecture.

Quand elle était seule avec son mari, elle faisait souvent des remarques pleines d'humour, et que l'ancien premier ministre se plaisait à répéter.

Mais ils échangeaient aussi des conversations sérieuses.

On parlait souvent des connaissances de Mme Pearson dans le domaine artistique, sans peut-être attacher assez d'importance à celles qu'elle possédait en histoire du Canada.

"J'ai eu un très bon professeur", avait-elle souligné. Dans ses mémoires, M. Pearson a écrit notamment qu'à l'époque où il donnait des cours d'histoire, il avait remarqué parmi ses élèves une jeune fille à l'esprit vif et particulièrement ravissante. "Elle est demeurée la même tout au long des années", souligne l'auteur de l'ouvrage.

"Et le capitaine... il y a un pirate de l'air à bord. Nous ignorons son identité. L'avion doit être détourné vers..."

POUR TOUS

CHARLTON HESTON
YVETTE MIMieux

"ALERTE À LA BOMBE"

Version Française de SKYJACKED
En couleurs

EMPIRE
24 DE LA FAMILLE 524 2880

POUR TOUS

Le Petit Poucet

LAURENT CHAMPLAIN
1044 37 AVENUE 575 1050 2500 BOUT LAURIER PLACE STE-FAY, 856-8002

POUR TOUS

Le Parrain

PARANORMAL POTIONS
14 ANS

CANADIEN
2700 BOUT LAURIER PLACE LAURIER, 856-9922

POUR TOUS

Le Parrain

PARANORMAL POTIONS
14 ANS

CANADIEN
2700 BOUT LAURIER PLACE LAURIER, 856-9922

Nous vous invitons à réserver dès maintenant

Pour vos réceptions de MARIAGES CONFÉRENCES CONGRÈS

Hôtel-Motel CHÂTEAU BONNE ENTENTE

3400 ch. Ste-Fay
Tél.: 653-9221

Dinez en musique, avec pianiste, les samedis et dimanches

ON SE TORD DE RIRE... ÇA VEUT TOUT DIRE!

LES CHARLOTS
CHAMPIONS DU RIRE!

LES FOUS DU STADE

POUR TOUS

CLAUDE ZIDI
Horsaire: 1h, 2h, 3h, 5h, 7h, 9h, p.m.

CANADIEN

Travaux d'hiver

Le Québec ne dépensera que \$2 millions de la somme accordée

Par Pierre BELLE-MARE

QUEBEC (P.C.) — Pris de court par le gouvernement fédéral, le Québec ne dépensera cet hiver que deux ou trois millions de dollars du \$113.9 millions qui lui revient dans le programme de travaux d'hiver de \$350 millions annoncé le 6 décembre dernier.

L'hiver prochain et au printemps 1974, le gouvernement québécois utilisera toutefois un montant de \$80 millions pour combattre le

chômage et réaliser des projets d'investissements. De cette somme, \$20 millions seront mis à la disposition des municipalités, qui ne pourront compter cette année que sur le programme fédéral des Initiatives locales pour entreprendre leurs projets d'envergure.

M. Raymond Garneau, ministre des Finances, a expliqué jeudi en conférence de presse que la province comme les municipalités n'avaient le temps suffisant cet hiver pour mettre leurs pro-

jets en oeuvre. Il en a d'ailleurs fait grief au gouvernement d'Ottawa qui rendait son programme public beaucoup trop tard, selon lui.

Elections

Mais comme ce programme s'étend du 6 décembre 1972 au 30 juin 1973, le Québec a donc choisi l'année 1973-74 pour utiliser la majeure partie de son \$113.9 millions, de façon à planifier ses projets d'investissements pour qu'ils donnent les meilleurs résultats possibles.

Si cette période devrait normalement être celle des élections générales prévues pour le printemps 1974, ce n'est qu'une "heureuse coïncidence" pour M. Garneau. Il aurait bien voulu profiter des maintenant du programme d'aide du fédéral, mais "c'est impossible à un moment aussi avancé de l'hiver", a-t-il répété au cours de sa conférence.

Quant aux \$34 millions qui seront investis en 1974-75, les municipalités toucheront un montant de \$10 millions. Au début de janvier prochain, M. Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales, doit en outre leur transmettre les modalités et les critères de sélection des projets municipaux financés à même ce programme. Elles auront ensuite jusqu'au 1er mai 1973 pour préparer leurs projets et les soumettre à approbation du gouvernement.

Travaux publics

Contrairement à l'an passé où le Québec avait puisé presque la totalité de son fonds pour la construction de l'autoroute est-ouest à Montréal, le nouveau programme servira à financer cette fois plusieurs importants projets gouvernementaux.

Parmi ceux qui seront pro-

bablement retenus l'an prochain, d'après le ministre des Finances, on retrouve ceux de l'Ecole d'hôtellerie à Montréal, le Palais de Justice de Valleyfield, la prison de Sherbrooke, celle de Sept-Îles, de même que la Sûreté du Québec à Rimouski.

On consentira également certains montants d'argent à l'autoroute Dufferin - Montmorency à Québec, actuellement en voie de construction, à la rue Mère-Mallette à la Rivière Saint-Charles, au tronçon de l'autoroute 40 entre Donnacona et Saint-Augustin, à l'autoroute 30 de Montréal vers Sorel — un projet de \$30 millions — et aux voies auxiliaires sur la route 54 menant à Chicoutimi.

Il y a enfin les projets concernant le contournement de la ville d'East-Angus et la construction d'un pont au-dessus de la rivière Saint-François. Le Québec fera connaître ses intentions à ce sujet au début de 1973.

Consultation

Cependant, M. Garneau n'est pas très satisfait de ce programme de travaux d'hiver parrainé par Ottawa, au sujet duquel il n'y a eu aucune consultation préalable avec le Québec et les autres provinces.

Le ministre a réaffirmé

qu'il préférerait de beaucoup que le fédéral cède aux provinces d'autres sources de revenus dans le cadre d'un meilleur partage fiscal.

Pour l'instant, dit-il, le Québec se contente de sa part

dans ce programme de travaux d'hiver, qui est ni plus ni moins qu'une formule de prêts octroyés par le pouvoir central.

Comme subventions indirectes données aux provinces,

le fédéral se charge entièrement des coûts de main d'oeuvre entre le 1er décembre et le 30 mai. Pour les travaux réalisés en dehors de cette période, il défraie la moitié de ces mêmes coûts.

Jacques Rose et Viger resteront en prison

MONTREAL (P.C.) — La Cour d'appel a refusé tout cautionnement à Michel Viger, déclaré coupable de complicité de Pierre Laporte et a rejeté une demande de révision pour le cautionnement de Jacques Rose.

Dans le cas de Jacques Rose, le juge en chef Lucien Tremblay a refusé de faire réviser la demande de cautionnement en alléguant que Me Robert Lemieux, en présentant cette requête, n'avait apporté aucun argument. Le 18 décembre, devant le juge Bisson, Me Lemieux avait refusé de plaider sur sa requête après que le ministère public eût mis son client en demeure de répondre à deux nouveaux chefs d'accusation, à savoir la séquestration de Pierre Laporte et la complicité après le fait de l'enlèvement de M. Laporte.

Le même jour cependant, à la demande du juge Tremblay, trois juges de la Cour d'appel "révisaient" le cautionnement de MM. Clivis Arès et Charles Rodrigue, déclarés coupables d'une fraude de \$125,000 aux

dépens du public en général dans une affaire de ventes de terrains à Ste-Scholastique. Les deux hommes étaient remis en liberté en attendant l'audition de l'appel.

Hier, le juge Tremblay affirmait que dans la cause de Jacques Rose, le juge Bisson n'avait pas le choix et qu'il devait rayer et rejeter la requête en cautionnement, le 18 décembre.

Me Lemieux allègue que Jacques Rose a été acquitté de l'enlèvement de Pierre Laporte et que les jurés, à l'invitation même du juge Noël Barbes, ont décidé que Jacques Rose n'avait pas été partie à l'affaire Laporte. Me Lemieux invoque alors le fait que son client est détenu depuis deux années sans avoir jamais été condamné pour la moindre offense.

Quant à Michel Viger, condamné à huit années de réclusion par le juge Antonio Lamer pour la complicité après le fait de meurtre et de l'enlèvement de Pierre Laporte avec Paul Rose, Francis Simard et Jacques Rose, Me Le-

mieux soutient que la condamnation pour complicité avec Jacques Rose dans l'enlèvement ne tient plus puisque Jacques Rose a été acquitté de l'enlèvement.

Le juge Paul Casey déclare cependant que rien ne démontre l'innocence de Viger quant aux autres chefs d'accusation, à savoir sa complicité avec Paul Rose et Francis Simard, Rappelons que Viger était le locataire de la maison de St-Luc où se cachaient Paul Rose, Jacques Rose et Francis Simard après les événements d'octobre.

Me Lemieux affirme que Viger était parfaitement justifié de croire à l'innocence des trois présumés complices puisque, dans notre droit, tout accusé est réputé innocent jusqu'à preuve du contraire.

A la décision du juge Casey de ne pas accorder de cautionnement à Michel Viger, Me Lemieux a opposé la déclaration suivante, hier: "Le fait d'écraser le citoyen Viger en lui refusant un cautionnement manifeste véritablement la panique insensée d'un appareil judiciaire aux abois."

Libéré après être reconnu coupable d'une fraude d'un million de dollars

MONTREAL (P.C.) — M. Edmund G. Littler Sr., ancien président de la Walter M. Lowney Co. Ltd. a été condamné jeudi à trois peines concurrentes de cinq ans de prison pour avoir fraudé trois firmes montrealaises pour un montant de \$1 million.

M. Littler a aussi été condamné à rembourser \$1,078,000 à McConnell Investment Trust, J.W. McConnell Foundation Inc. et Starlaw Investments Ltd.

Les avocats de Littler ont immédiatement porté la cause en appel et l'ancien président de Lowney a été mis en liberté grâce à un cautionnement de \$5,000.

En rendant son jugement, le juge Henri Masson Lorange a déclaré que M. Littler n'avait pas respecté le principe de l'égalité de l'information entre les actionnaires lorsque, président de la firme et sachant

que des négociations de vente étaient en cours, il avait racheté les actions détenues par les plaignants à \$32.50 l'unité, les revendant peu de temps après à la Standard Brands des Etats-Unis au prix de \$68.22 l'unité.

En Cour, M. Littler a déclaré

qu'il avait racheté les actions des autres pour assurer le contrôle de sa famille sur la compagnie et qu'il n'était pas certain à l'époque que les négociations de vente avec la Standard Brands aboutiraient effectivement.

Détenus toujours en vacances

COWANSVILLE, Qué. (P.C.) — Deux détenus du pénitencier fédéral à sécurité moyenne de Cowansville ont omis de revenir à l'institution au terme de leur congé de Noël de trois jours, ont annoncé, jeudi, les autorités du pénitencier. Denis Daoust, 22 ans, et Georges-Henri Lilley, 38 ans, ne sont pas rentrés au bercail

le 26 décembre, comme ils devaient le faire après avoir passé trois jours dans leurs familles respectives.

Daoust purgeait une peine de trois ans pour vol de voiture et recel d'objets volés. Lilley, de son côté, purgeait une peine de sept ans pour fraude et refus de pourvoir à son épouse.

QUEBEC (P.C.) — Le gouvernement fédéral versera \$3 millions par année au Québec sur une période de trois ans pour contribuer à la mise en oeuvre de la loi d'aide juridique adoptée le printemps dernier par l'Assemblée nationale.

Cette entente fédérale-provinciale est intervenue jeudi entre M. Jérôme Choquette, titulaire québécois de la Justice, et son homologue fédéral, M. Otto Lang.

M. Choquette a précisé dans un communiqué qu'aux termes de l'accord, la contribution fédérale servira à défrayer le coût des services d'aide juridique dispensés par le Québec aux personnes à faible revenu poursuivies dans des affaires pénales en vertu de lois fédérales comme la loi sur les jeunes délinquants, la loi sur l'extradition ou la loi sur les

criminels fugitifs. Les services couverts par cette entente concernent, en plus des frais d'avocats, les coûts administratifs: le salaire des secrétaires, le loyer, les accessoires et les frais encourus par les avocats au nom de leur client.

Transfert

M. Choquette a tenu à souligner néanmoins que l'accord respecte la juridiction québécoise en ce domaine, "car il est prévu que c'est le Québec qui déterminera la méthode selon laquelle l'aide juridique sera dispensée aux bénéficiaires, ainsi que les critères d'admissibilité de ceux qui voudront se prévaloir de ce service quant à leur condition pécuniaire".

Le protocole d'entente stipule d'ailleurs que le transfert de fonds se fera sous la forme d'un versement annuel qui sera

calculé sur la base d'une allocation de \$0.50 par capita de la population québécoise ou qui équivaldra à 90 pour cent des dépenses encourues chaque année par la Commission des services juridiques du Québec aux fins de l'aide juridique. Le fédéral retiendra la plus petite de ces deux sommes comme base de ses versements.

D'ici septembre 1973, date à laquelle le Québec aura négocié une nouvelle échelle de tarifs avec le Barreau, l'accord prévoit que les frais des avocats ne travaillant pas pour les bureaux d'aide juridique seront établis "ad hoc" par le ministère québécois de la Justice.

Agent

D'autre part, l'entente signale la nomination par le gouvernement central d'un membre du Barreau du Québec à titre d'agent de liaison entre la Commission des services juridiques et le ministre fédéral de la Justice. C'est le doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, M. Gérard Beaudoin, qui, en tant que membre de la Commission des services juridiques, remplira cette fonction.

M. Choquette, qui manifestait sa satisfaction à la signature du protocole d'entente à Ottawa, a déclaré notamment qu'il espérait ainsi marquer

"le signal de départ d'une ère saine et fructueuse dans tout le domaine des relations fédérales-provinciales".

Il aurait importé de l'héroïne, il est libéré sous cautionnement

MONTREAL (P.C.) — Gaetano Licata, âgé de 53 ans, du New Jersey, accusé de possession d'héroïne dans le but d'en faire le trafic a obtenu jeudi du juge de la Cour des sessions, M. Paul Papineau un cautionnement de \$50,000.

Licata devra se présenter à la Gendarmerie canadienne deux fois la semaine.

Licata avait été arrêté le 18 décembre dernier avec ce que

la Gendarmerie canadienne disait être 21 livres d'héroïne presque pure dans sa voiture après qu'il eut tenté de traverser la frontière américaine à Highwater au Québec. L'héroïne valait \$5 millions sur le marché noir.

Le procureur fédéral de la Couronne, Michel Drapeau s'est vivement objecté à la mise en liberté de Licata et a ensuite déclaré qu'il irait en appel contre cette décision.

Ici et là dans la province

Trains

LA TUQUE (P.C.) — Le service ferroviaire entre Montréal et

l'Abitibi reste suspendu et il le restera pendant au moins quelques jours encore par suite des explosions qui ont suivi le déraillement de plusieurs wagons-citernes dans la courbe du "fer à cheval", à quatre milles à l'est de La Tuque.

Une trentaine de wagons d'un train de 100 wagons ont déraillé mardi et plusieurs heures plus tard des wagons qui renfermaient de l'essence et du mazout ont explosé.

L'équipe chargée de dégager la voie doit faire preuve d'une grande prudence, car elle s'est rendue compte que le feu couve toujours sous des débris.

On travaille 24 heures sur 24, mais il est peu probable qu'en dépit de cela la voie puisse être libérée avant cinq ou six jours. Il s'ensuit que le travail de débâclement devra se poursuivre le jour de l'An.

Sacs

MONTREAL (P.C.) — Le juge Gaston Rondeau, de la Cour des petites créances, a ordonné à la compagnie Totem Converters de Saint-Henri de verser une somme additionnelle de \$30 aux 12 femmes ayant participé à la confection de sacs de plastique pour cette firme.

Le juge Rondeau a fait parvenir hier son jugement au Local populaire du sud-ouest de Montréal qui avait intenté l'action contre la compagnie Totem Converters.

Après avoir travaillé 650 heures, 12 femmes de Saint-Henri, la plupart des assistées sociales, n'ont reçu que \$76, à savoir 13 cents l'heure.

TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION cours de perfectionnement à temps plein (JOUR)

Ces cours s'adressent aux travailleurs de la construction qui désirent se perfectionner dans leur métier durant les périodes de chômage en vue d'améliorer leur situation. Ces cours permettent aux apprentis qui doivent passer des examens de qualification d'être en mesure d'accéder plus facilement à une compétence reconnue.

Pour obtenir un cours qui répond à vos besoins spécifiques comme travailleur, le seul endroit est le CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE qui est administré par des représentants patronaux et ouvriers et qui couvre toute la région économique No 3.

EMPLOYEURS - TRAVAILLEURS PRENEZ VOTRE FORMATION EN MAIN

COURS A TEMPS PLEIN					
COURS PREVUS	PLACES	DEBUT	COURS PREVUS	PLACES	DEBUT
Op. mach. lourde	45	15 janv.	Ferblantier	15	15 janv.
Menuiserie gén.	15	8 janv.	Finisseur-ciment	15	15 janv.
Menuiserie toit. éque.	15	8 janv.	Briquetage	15	15 janv.
Plomberie	15	8 janv.	Soudure	15	15 janv.
Chauffage	15	8 janv.	Carreleur	15	15 janv.
Electricité const.	15	8 janv.			
Electr. contrôle	15	15 janv.			
Fer ornemental	15	8 janv.			
Colorifugeur	15	8 janv.			
Peinture	15	15 janv.			

EXIGENCES :

INSCRIPTION

PRESTATIONS

CREDITS

Pour tous les cours de construction les candidats doivent posséder un CARNET D'APPRENTISSAGE AVEC 500 HEURES ou LA CARTE DE COMPETENCE.

Au CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1919, rue BORNE, Qué. 8. Tél.: 681-0691 (Centre Industriel St-Malo)

Si vous êtes sans emploi hâtez-vous le nombre de places est limité.

Pour suivre ces cours, vous avez droit à l'équivalent de votre assurance-chômage. Votre temps est crédité comme sur la construction.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE, 1010, RUE BORNE, QUEBEC

PLACE NORMANDIE

Route Marie-Victorin (3) St-Nicolas



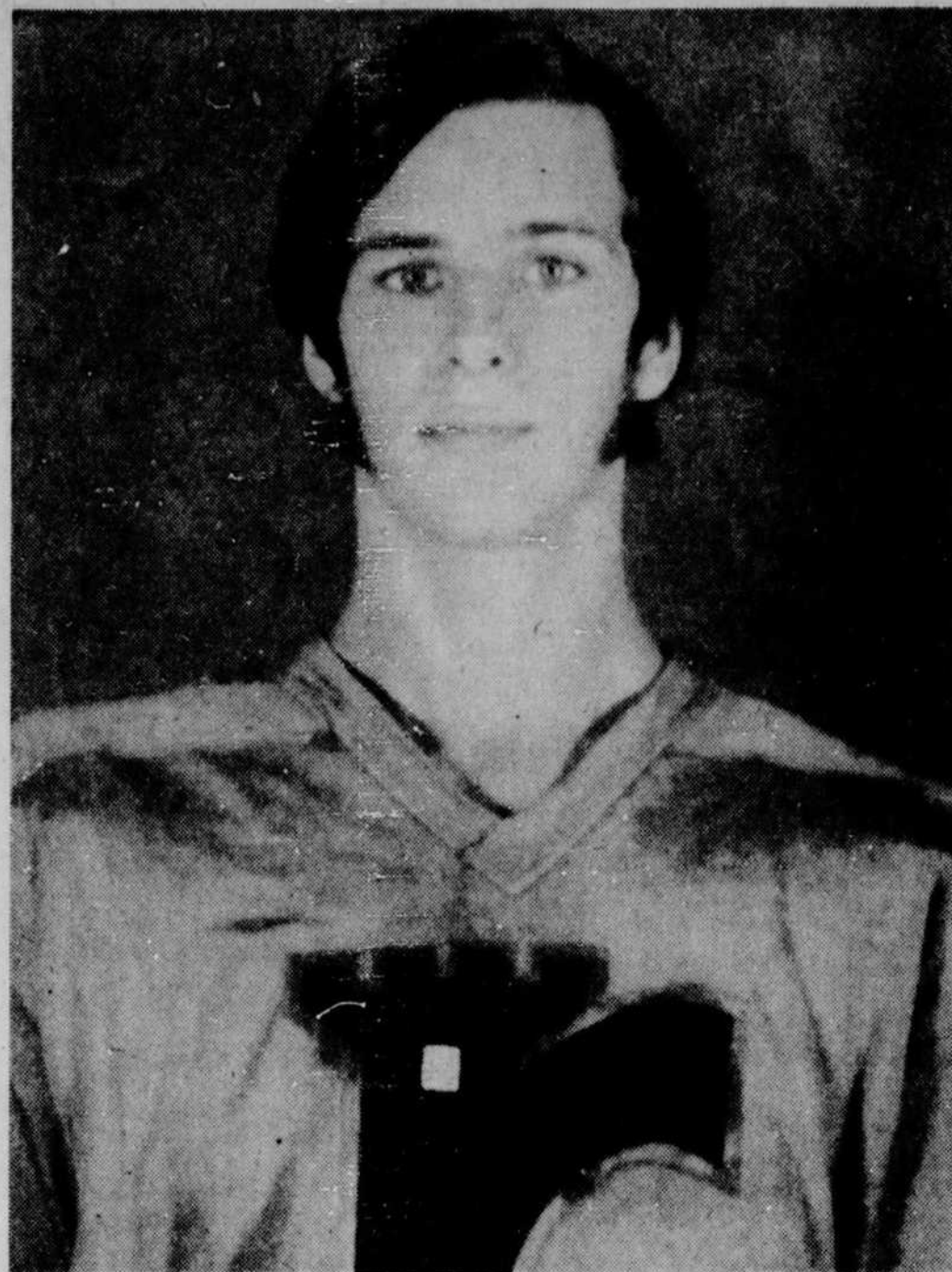
Bonne et Heureuse Année

Nous souhaitons à tous nos clients et amis une année remplie de

Joie, Santé et Bonheur

Novelec Développement Anti-Pollution

UNE VILLE OU VIVRE



Jacques Richard choisi l'athlète québécois pour l'année 1972

Il succède à Jojo Carrier

Par JEAN POULIOT

Jacques Richard, meilleur compteur junior majeur au pays en 1971-72 et premier choix des Flames d'Atlanta au repêchage de la ligue Nationale, a été désigné l'athlète de l'année et le récipiendaire du trophée "J.-Emile Dion" pour l'année qui se termine. Les membres de la Galerie sportive de Québec, réunis chez Molson-Québec, lui ont accordé huit votes contre cinq pour le joueur de badminton Denys Martin et trois pour la nageuse Marie-Claude Poulin.

Richard, qui a accumulé avec les Remparts de Québec une fiche de 71 buts et 89 aides pour 160 points, recevra son trophée lors du banquet de l'Athlète de l'année, lundi le 5 février au Holiday Inn. Les dix finalistes qui formeront la table d'honneur à ce soirée du mérite organisée conjointement par la Galerie sportive et les Sports de Québec sont: Jean Barré, membre de l'équipe olympique canadienne de canoë-kayak; Jean-Pierre Blanchette, nouveau recordman mondial avec 232 sauts en parachute en 24 heures; Fred Chouinard, meilleur golfeur québécois en 1972; Réjean Genois, tennisman qui compte des victoires sur Lamarque, Brown, Bolton et Ramirez; Fernand Marcotte, boxeur mi-moyen, 2e au scrutin du boxeur de l'année de la F.C.B.; Denys Martin, détenteur de 17 championnats de badminton durant l'année; Edith Plante, trois médailles d'or en ski nautique aux Jeux du Québec; Marie-Claude Poulin, détentrice de deux records canadiens de natation; Jacques Richard, l'athlète de l'année; Bernard Voyer, membre de l'équipe nationale de ski de fond.

93 athlètes avaient été mis en nomination dans 38 sports et 37 ont reçu des votes en première ronde, qui consistait à choisir les dix meilleurs. Le nombre d'aspirants était ensuite réduit à trois et un dernier vote déterminait le champion. Le comité de nomination avait été confié à Frank Fontaine et Jean Pouliot.

1er EN HOCKEY

Richard devient le premier joueur de hockey à mériter le trophée J.-Emile Dion. L'avironneur Bernard Turcot l'a emporté en 1969, le tennisman Jacques Giguère en 1970 et Jojo Carrier, l'étoile de la nage synchronisée l'an dernier.

LES TROIS GRANDS

Ceux qui sont parvenus à la dernière ronde du scrutin à chaque année sont:

- 1972 — Jacques Richard, Denys Martin, Marie-Claude Poulin
- 1971 — Jojo Carrier, Marc Blouin, Richard Legendre
- 1970 — Jacques Giguère, Paul Pouliot, Reynald Cantin
- 1969 — Bernard Turcot, Guy Houde, André Gagné

AVANT 1969

La tradition de l'athlète de l'année existait longtemps avant la fondation du trophée J.-Emile Dion, mais elle était laissée à la discrétion de chaque chroniqueur. Pour les amateurs de l'histoire sportive locale, voici ceux ont été nos choix depuis 1956:

- Jacques Amyot, natation, 1956
- Camille Henry, hockey, 1957
- Pete Dussault, aviron, 1958
- Georges Maranda, baseball, 1959
- Marcel Gendron, boxe, 1960
- Gilles Tremblay, hockey, 1961
- Edmond Richard, football, 1962
- René Ouzilleau, baseball, 1963
- Paul Pouliot, golf, 1964
- Marcel Bédard, haltérophilie, 1965
- André Lacroix, hockey, 1966
- Roger Dion, gymnastique, 1967
- Simon Nolet, hockey, 1968
- Bernard Turcot, aviron, 1969
- Jacques Giguère, tennis, 1970
- Jojo Carrier, nage synchronisée, 1971
- Jacques Richard, hockey, 1972.

Importante joute Ste-Foy à Beauport

Le Couillard de Ste-Foy qui connaît présentement une période intéressante, entreprend une série de quatre parties à l'étranger. Ces parties seront disputées à Beauport, ce soir, au Cap de la Madeleine, vendredi prochain, au Lac Mégantic le 7 janvier et enfin à Grand-Mère le 9 janvier.

Les hommes de Claude Lefrançois ont récolté pas moins de sept points sur dix au cours de leur cinq dernières parties. Lefrançois n'est pas encore satisfait et cette attitude apporte d'excellents résultats car selon lui, l'équipe qu'il dirige ne fait que commencer à fonctionner.

Il reste encore 21 parties à disputer et inutile d'insister sur le fait qu'elles sont toutes importantes. La prochaine randonnée du Couillard à travers la division "Est", prend donc un aspect capital en regard des séries de fin de saison qui s'annoncent à grands pas.

Le Couillard est installé au sixième rang de la division "Est" avec 25 points soit seulement un de moins que la Cap de la Madeleine en quatrième place.

Tracy Pratt a ouvert le pointage au profit des locaux, mais J.-P. Bordeleau et Lou Angotti ont donné une avance de 2-1 aux visiteurs avant la fin du premier engagement.

René Robert et Larry Mickey ont redonné l'avance aux locaux dans la 2e reprise.

Steve Atkinson et Robert, avec son 2e but du match et son 22e de la saison, ont complété le total des vainqueurs dans la dernière période. Meehan en était à son 22e but de la saison.

Première période:
1-Buffalo: Pratt 1er ... 4:47
2-Chicago: Bordeleau 2e ... 6:02
3-Chicago: Angotti 1er (Jarrett) ... 18:37
Punitions: Russell C 8:00, Pratt B 11:37.

Deuxième période:
4-Buffalo: Mickey 2e (Lucas, Ramsay) ... 11:47
5-Buffalo: Robert 21e (Perreault, Harris) ... 13:11
Punitions: Magnuson C, inconduite, 11:47, Mickey B 13:16.

Troisième période:
6-Buffalo: Atkinson 2e (Meehan, Lorentz) ... 0:51
7-Buffalo: Meehan 20e (Lorentz) ... 12:44
8-Buffalo: Meehan 21e (Lorentz) ... 15:52
9-Buffalo: Robert 22e (Martin, Perreault) ... 17:21
10-Buffalo: Meehan 23e (Atkinson, Hillman) ... 18:14
Punitions: Russell C, Atkinson B, 12:05, Magnuson C 17:55.

Lancers par:
Chicago 8 8 4-50
Buffalo 11 18 23-44

LAVAL (PC) — Les Castors de Sherbrooke ont supplanté le National de 5-4 dans la LJMQ hier soir grâce au trébuché de François Rochon.

Renald Perron et Marcel Labrosse ont complété le total des visiteurs tandis que Bernard Rocheleau, Mike Haramis, Denis Martel et André Perreault ripostaient pour les locaux.

SHAWINIGAN (PC) — Jean Bernier a compté deux buts, hier soir, et les Bruins de Shawinigan ont infligé un revers de 5-3 au Bleu-Blanc-Rouge de Montréal, devant 1,584 spectateurs.

Guy Dolbec, Onil Leclerc et Alain Lessard ont réussi les autres filets des Bruins tandis que André St-Laurent, avec deux buts, et Jean-Pierre Germain ont riposté pour Montréal.

Le Bleu-Blanc-Rouge a dirigé 40 lancers vers le filet adverse, et les Bruins 39.

André Charron est choisi sur l'équipe d'étoiles

Par Jean POULIOT

André Charron, nouveau porte-couleur du Rouge et Or de Laval, a été un choix unanime sur l'équipe d'étoiles universitaires choisie à la suite du premier tournoi invitation tenu au PEPS mercredi et hier. Même si les hommes de Bob Descheneaux se sont inclinés 69-68 devant Bishop's en finale-consolation, ils ont montré que la seconde moitié de la saison fournirait des moments fort excitants, quand on sait qu'ils avaient succombé par 22 points devant les Gaiters plus tôt cette année. La joute fut un suspense continu, les Sherbrookoises menant par 10 points à la mi-temps et Laval remontant la cote pour prendre à son tour une avance de six points, avant de s'incliner dans les dernières secondes. Jim Ivy a obtenu 23 points pour les vainqueurs, Jean Gauthier et Jean-Luc Bellemare 19, André Charron 13 pour les perdants.

Dans la grande finale, Dave Parquette a marqué 22 points pour mener l'université du Maine à un triomphe de 77-54 sur Mount Allison, dont le meilleur pointeur fut Neal Keenan avec 17 points. En plus, de Charron, Keenan, Ivy, l'équipe de rêve se complète de deux joueurs du Maine, Hank St-Pierre et Al Carlisle.

FILLES

Suzanne Rathé a montré trop de classe pour ses compatriotes et elle a inspiré le collège Maisonneuve à des victoires de 32-21 sur St-Laurent et 41-35 sur Trois-Rivières dans le tournoi intercollégiale féminin. Elle a obtenu des performances de 14 points en demi-finale et 12 points en finale, alors que ses meilleures rivales étaient respectivement Michèle Lagarde et Louise Raymond avec 10 et 11 points. Trois-Rivières avait atteint la finale en disposant de Ste-Foy 37-24, Lucie Bergeron et Sylvie Rompré rivalisant d'adresse avec chacune neuf points.

Les pointeurs de la LJMQ

	B.	A.	Pts
P. Laganière, She.	26	41	67
J. Lucas, Qué.	34	30	64
F. Rochon, She.	26	37	63
C. Larose, Die	38	22	60
D. Patry, Die	30	30	60
G. Chouinard, Qué.	22	36	58
R. Cloutier, Qué.	18	37	55
M. Désiél, Sorel	25	28	53
Y. Dupuis, Qué.	18	34	52
D. Dubuc, T.-R.	26	25	51
Y. Bouillon, Corn.	21	30	51

■ Depuis le début de la saison

Miles Rathé, Bergeron et Louise Roy, de Rivière-du-Loup et Monique Lesiège, des championnes.

Le trophée J.-Emile Dion

A l'automne 1969, lors de son assemblée générale, la Galerie sportive de Québec a décidé de souligner chaque année les mérites des athlètes de la Cité de Champlain et des environs qui se distinguent le plus. Par ce témoignage d'appréciation, les journalistes ont voulu rendre hommage à l'un de leurs compagnons disparu cette année-là, après un demi-siècle de dévouement pour la promotion du sport dans sa ville natale. Il s'agit de J.-Emile Dion. Le trophée mis en jeu annuellement porte son nom et le des récipiendaires seront éventuellement gravés sur plaque exposée en permanence dans un lieu public qui restera à déterminer. Tous les chroniqueurs et rédacteurs membres de la Galerie sportive ont le droit de vote.

REGLEMENTS

RESIDENCE — Elle s'établit durant la saison morte. La région de Québec a comme limites le mont Ste-Anne à l'est; la barrière du parc des Laurentides au nord; le lac Sergent, Donnacona et Ste-Croix à l'ouest et elle englobe au sud les comtés de Lévis et Bellechasse.

ELIGIBILITE — Sont éligibles: a) un athlète de Québec réussissant un exploit ici ou à l'étranger; b) un Québécois qui a gradué avec une équipe supérieure, faute de compétition majeure locale dans son sport. Par contre, un athlète de l'extérieur, portant les couleurs de Québec, N'EST PAS ELIGIBLE.

ANNEE — Pour un exploit singulier, la date de réussite détermine l'année d'éligibilité. Pour le rendement d'une saison enjambant sur deux années, la dernière compte. Par exemple, un champion compteur de hockey en 1971-72 compte pour l'année 1972.

Ce soir à 8 h.

Les Remparts en quête d'une 16ème victoire consécutive au Colisée

par Henri BERTRAND

Ce sera la soirée Jacques Richard ce soir au Colisée alors que les Remparts de Québec recevront la visite des Bruins de Shawinigan dans une joute régulière de la ligue junior majeure du Québec. Richard qui a été nommé l'athlète de l'année hier par les membres de la Galerie sportive de Québec fera ainsi sa première visite officielle depuis sa nomination et il a choisi de paraître devant les amateurs qui l'ont supporté durant sa carrière phénoménale de quatre ans chez les juniors. A cette occasion, la direction de l'équipe locale distribuera des photos du récipiendaire aux 10,000 premiers amateurs qui se présenteront au Colisée.

Pour revenir à la partie elle-même, elle sera de la plus haute importance pour les deux clubs. Les visiteurs, les Bruins de Shawinigan, seront en quête d'une sixième victoire consécutive, tandis que pour les Remparts il s'agit de conserver intact leur record de triomphes consécutifs sur leur propre glace. Depuis le début de la saison

les hommes d'Orval Tessier n'ont pas encore subi la défaite au Colisée en 15 rencontres.

Les Bruins qui étaient privés des services de plusieurs joueurs depuis le début de la saison, présenteront ce soir au Colisée une formation presque complète, n'ayant plus que Pierre Brodeur sur la liste des blessés. Les protégés de Claude Dolbec ont été les premiers à vaincre les Remparts cette année le 12 novembre dernier en triomphant 10 à 5. Les deux équipes se sont affrontées deux fois depuis le début de la saison et chaque club a remporté une victoire. Chez les Bruins le leader actuel est Guy Dolbec. On dit également beaucoup de bien du jeune Bernard Noreau.

En triomphant hier soir du BBR de Montréal par le compte de 5 à 3, les Bruins se sont installés en troisième position du circuit. Du côté des Remparts il est définitif qu'André Deschamps ne sera pas en uniforme à la suite de sa blessure à une épaule. Les locaux se doivent absolument de gagner car avec un retard de cinq points sur les Royals de Cornwall et

la tête du classement, ils ne peuvent se permettre de subir un échec d'autant plus que la formation ontarienne est également à l'affiche ce soir en rencontrant les faibles Rangers à Drummondville.

Comme c'est son habitude, Orval Tessier attendra à la dernière minute pour choisir le gardien de buts qui débuttera le match de ce soir.

A L'OMBRE DES REMPARTS

Depuis leur existence, les Remparts n'ont subi que 11 défaites en saison régulière au Colisée. Ils y ont disputé 105 rencontres. La défaite de mercredi à Cornwall était la 51e de leur histoire en saison régulière. La joute de ce soir contre les Bruins, sera la première d'une série de trois à Québec. Mardi prochain, les locaux recevront les Castors de Sherbrooke puis les Royals de Cornwall seront les visiteurs vendredi le 5 janvier. Déjà on réserve ses billets pour ce match qui sera, à n'en pas douter, le plus important de la saison.

AILLEURS

LAVAL (PC) — Les Castors de Sherbrooke ont supplanté le National de 5-4 dans la LJMQ hier soir grâce au trébuché de François Rochon.

Renald Perron et Marcel Labrosse ont complété le total des visiteurs tandis que Bernard Rocheleau, Mike Haramis, Denis Martel et André Perreault ripostaient pour les locaux.

SHAWINIGAN (PC) — Jean Bernier a compté deux buts, hier soir, et les Bruins de Shawinigan ont infligé un revers de 5-3 au Bleu-Blanc-Rouge de Montréal, devant 1,584 spectateurs.

Guy Dolbec, Onil Leclerc et Alain Lessard ont réussi les autres filets des Bruins tandis que André St-Laurent, avec deux buts, et Jean-Pierre Germain ont riposté pour Montréal.

Le Bleu-Blanc-Rouge a dirigé 40 lancers vers le filet adverse, et les Bruins 39.



Denys MARTIN



Marie-Claude POULIN

Ils ont retenu l'attention des sportifs québécois en '72

AUTOMOBILE: John Walsh, Frères Vanier, Angis Caron, Marcel Corveau.
AVIATION: Jean-Guy Fleury.
AVIRON: Jean Barré, Denis Barré, Murray Couture.
BADMINTON: Denys Martin, Hélène Biledeau, Hélène Richard, Johanne Falardeau.
BASEBALL: Larry George, Gilles Tremblay, Marcel Rancourt, Odette Langlais.
BOULE: Fernand Marcotte, Gilles Sylva, Marc Gervais, Paul Tope.
COURSES: Nicol Tremblay, Jean Cyrenne.
CURLING: Guy Germain.
CYCLISME: Marc Blouin, Gilles Simard.
CANOT LONG PARCOURS: Denis Thibierge, Blaise St-Pierre, Robert Gros Louis, René Gros Louis, Luc Robitard.
DOG DERBY: Paul-Emile Levesque.

EQUITATION: Pierre Forcier, Gérard Fontaine, Allan Schofield, Donald Moreau.
FOOTBALL: Jean-Guy Bernard.
GOLF: Michel Taché, Paul Pouliot, Fred Chouinard, Estelle Boucher, André Gagné.
JUDO & KARATE: Jean Lapointe, Jean Renaud, HALTEROPHILIE: Denis Dubé, Gaby Viosard.
HOCKEY: Jacques Richard, Guy Chouinard.
MOTONEIGE: Gaston Ferland.
NATATION: Marie-Claude Poulin, François Morneau, Anne Faucher, André Robitaille, Diane Gate, Sylvie Deschamps.
PARACHUTISTE: Jean-Pierre Blanchette.
PATINAGE ARTISTIQUE: Chantal Miret, Marie Barrette.
PATINAGE DE VITESSE: Gaetan Boucher, Louis Grenier, Sylvie Labrie, Mathilde Gosselin, Monique Rancourt.

PISTE ET PELOUSE: Jacques Mainguy, Conrad Black, Michèle Tremblay, Sylvie Laramée, Jacques Poirier.
PLONGEON: Marc Bilecq.
SKI: Bernard Voyer, René Paquin, Pierre Savoie, Daniel Brousseau, Joanne Ness.
SKI NAUTIQUE: Edith Plante, Jacques Plante.
SOCCER: Giovanni Marcolin, Patrice Defonso, Pierre Battman.
TENNIS: Richard Legendre, Réjean Genois, Nicole Marois.
TIR A L'ARC: Marthe Cusson, Lucille Lessard.
VOILE: Jean-Yves Cavallini, Alain Maire, Gilles Poirier, Claude Fossard.
WATER POLO: Gabor Cspregi, Gaetan Turcotte.

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399, de la Canadienne
Tél.: 525-5119
Centre d'Achats Canadien
Centre d'Achats Laurier

Buffalo bafoue les Black Hawks

Gardiens: Chicago, Smith; Buffalo, Dryden.
Assistance: 15,038.

BUFFALO (P.A.) — Gerry Meehan a réussi le trébuché dans la 3e période, hier soir, et les Sabres de Buffalo ont de classé les Black Hawks de Chicago 8-2, dans la LNH.

Les Sabres, invincibles devant leurs partisans cette saison, ont ainsi rejoint les Rangers de New York au 3e rang dans la division Est. C'était le 7e triomphe consécutif des Sabres contre les anciens clubs du circuit.

Tracy Pratt a ouvert le pointage au profit des locaux, mais J.-P. Bordeleau et Lou Angotti ont donné une avance de 2-1 aux visiteurs avant la fin du premier engagement.

René Robert et Larry Mickey ont redonné l'avance aux locaux dans la 2e reprise.

Steve Atkinson et Robert, avec son 2e but du match et son 22e de la saison, ont complété le total des vainqueurs dans la dernière période. Meehan en était à son 22e but de la saison.

Première période:
1-Buffalo: Pratt 1er ... 4:47
2-Chicago: Bordeleau 2e ... 6:02
3-Chicago: Angotti 1er (Jarrett) ... 18:37
Punitions: Russell C 8:00, Pratt B 11:37.

Deuxième période:
4-Buffalo: Mickey 2e (Lucas, Ramsay) ... 11:47
5-Buffalo: Robert 21e (Perreault, Harris) ... 13:11
Punitions: Magnuson C, inconduite, 11:47, Mickey B 13:16.

Troisième période:
6-Buffalo: Atkinson 2e (Meehan, Lorentz) ... 0:51
7-Buffalo: Meehan 20e (Lorentz) ... 12:44
8-Buffalo: Meehan 21e (Lorentz) ... 15:52
9-Buffalo: Robert 22e (Martin, Perreault) ... 17:21
10-Buffalo: Meehan 23e (Atkinson, Hillman) ... 18:14
Punitions: Russell C, Atkinson B, 12:05, Magnuson C 17:55.

Lancers par:
Chicago 8 8 4-50
Buffalo 11 18 23-44

Le grand gin. BOLS Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

côté enseignes

un point c'est tout!

3e revers d'affilée des Nordiques, 5-3



Frank Golembosky des Nordiques voit Mike Landon le gardien de buts des Whalers de la Nouvelle-Angleterre effectuer l'un de ses arrêts miraculeux lors de la joute d'hier soir au Colisée.

et ils visitent Cleveland ce soir avant de recevoir Ottawa dimanche

Par Réal LABBE

Les Nordiques ont subi leur troisième défaite d'affilée, hier soir, alors que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont récolté une victoire de 5-3, devant 7.391 spectateurs. Les hommes de Jack Kelley qui ont connu un mois de décembre passablement chargé, ont pris les devants 2-0, à la première période, et ils ont ajouté un autre but à la deuxième, avant que Tom Webster ne réussisse à déjouer Richard Brodeur, deux fois, dans l'engagement final.

Pour les Nordiques qui ont réussi leur trois buts dans le dernier vingt, Jean-Guy Gendron, Jean-Claude Tremblay et Alain Caron ont été les marqueurs. Les Nordiques avaient perdu à Ottawa, la veille de Noël, puis ils ont subi un revers contre la formation de Camille Henry, au Colisée. Le calendrier de la fin de semaine est assez chargé, pour les hommes de Maurice Filion, qui doivent affronter ce soir, les Crusaders à Cleveland, et ils seront de retour au Colisée, dimanche soir, pour clore l'année 1972, contre les Nationals d'Ottawa.

L'équipe québécoise était privée des services de Serge Aubry et Ken Desjardine, qui sont tous deux hospitalisés et de Michel Archambault, Bob Guindon et Michel Harvey, qui sont encore au rancart. Yves Bergeron faisait un retour et il a bien fait.

gauche de Brodeur, le joueur de centre Larry Pleau s'est enfoncé dans la rondelle et a relayé immédiatement à Tom Sheehy, qui a laissé partir un boulet, et Brodeur n'a eu aucune chance. Un but de retard, ce n'est pas trop difficile à combler, mais les visiteurs ont sérieusement ébranlé les Nordiques, à la toute fin de ce premier engagement, quand Larry Pleau a réussi son 24e fillet de la saison. C'est John French qui a mérité l'assistance, sur ce deuxième but. Les Nordiques ont dominé dans les lancers, avec 12 contre 8.

Deuxième période:

Le jeu ne fut guère en faveur des locaux, qui ont vu le gardien Bruce Landon leur voler plusieurs buts certains. Michel Parizeau, Alain Caron, Réjean Giroux, sont des joueurs qui ont été frustrés par les adversaires. Le jeu s'est disputé à vive allure et Richard Brodeur a eu lui aussi, l'occasion de tirer son épingle du jeu et de conserver une marge de seulement deux buts.

La rudesse n'a pas prédominé, comme c'est naturellement le cas entre ces deux formations extrêmement rapides. Encore une fois, une seule punition a été décernée par l'officiel Bob Sloan et c'est Réjean Giroux qui en a écopée, pour avoir donné du coude. Il a commis l'infraction juste sous les yeux de Sloan. Cette mineure a été coûteuse, puisque Ted Green a enregistré son dixième but de la saison, sur une passe de Terry Caffery. Il ne restait que cinq secondes à la punition de Giroux.

Cette fois, les Whalers ont dominé dans le domaine des lancers, en réussissant 13 contre 10, pour les Nordiques.

Troisième période: Jean-Guy Gendron n'a pas mis de temps à compléter une stratégie de René Leclerc et Alain Caron, pour son neuvième, cette année. Il n'y avait que 18 secondes d'écoulées, quand Gendron a réduit la marge à 3-1, avec un lancer d'une vingtaine de pieds, dans le haut du filet.

Tous les espoirs étaient permis pour les Nordiques, mais Tom Webster, avec son 29e, s'est chargé de refroidir l'ardeur des locaux. Terry Caffery et Brit Selby ont mérité les assistances. 14 secondes plus tard, Jean-Claude Tremblay réduisait la marge à 4-2, avec son septième, sur des passes de Caron et Leclerc. Puis Webster déjouait à nouveau Richard Brodeur, pour donner une avance insurmontable aux Bostonais. Terry Caffery a mérité sa troisième assistance de la soirée, sur ce but.

L'arbitre Bob Sloan s'est finalement décidé à donner une punition dans cette période et c'est Tom Webster qui en a hérité, à la suite d'une infraction contre Tremblay. C'est Alain Caron qui a profité de ce premier avantage numérique dans la rencontre, pour enfoncer son 18e but de la saison, sur des passes de Parizeau et Gendron. Le Boomer a laissé partir un foudroyant lancer, qui n'a laissé aucune chance à Landon. Les Whalers ont eu l'avantage 14-11 dans les lancers, au cours de ce dernier engagement.



HIER
Association MONDIALE
Boston 5, Québec 3
Philadelphia 3, Chicago 6
Minnesota 4, Los Angeles 2
Ligue NATIONALE
Chicago 2, Dallas 8
Ligue JUNIOR majeure du Québec
Sherbrooke 5, Lévis 4
Montréal 3, Shawinigan 5

AUJOURD'HUI
Association MONDIALE
Québec 8, Cleveland 17
Minnesota 4, Los Angeles 6
Houston à Boston
Ligue NATIONALE
Québec à Pittsburgh
Islanders à California
Boston à Minnesota
Philadelphia à Vancouver
Ligue JUNIOR majeure du Québec
Shawinigan à Québec (8 h. 00)
Cornwall à Drummondville
Trois-Rivières à Sherbrooke
Sorel à Montréal
Ligue JUNIOR "A" du Québec
St-Foy à Beauport
Thetford à Grand-Mère
Las Mégantic à Cap.

LES CLASSEMENTS
Association MONDIALE
Division EST
G P N PP PC Pts
N. Angleterre 21 14 1 131 96 43
Cleveland 21 18 0 170 144 42
New York 18 15 1 125 131 37
Philadelphia 19 17 1 125 131 37
Ottawa 15 17 3 126 150 33
Chicago 13 24 0 131 177 26

Division OUEST
G P N PP PC Pts
Winnipeg 22 17 2 147 124 46
Minnesota 20 15 1 125 131 37
Los Angeles 16 14 2 128 134 36
Houston 15 16 3 117 121 33
Atlanta 15 20 2 112 130 33
Chicago 13 22 0 107 130 27

Ligue NATIONALE
Division EST
G P N PP PC Pts
Montréal 22 6 8 144 89 52
Boston 24 8 3 159 108 51
Rangers 22 12 3 140 100 47
Buffalo 20 12 7 141 104 47
Detroit 15 16 4 105 119 34
Toronto 10 19 6 107 120 25
St-Louis 12 16 6 94 115 24
Islanders 4 26 4 69 162 12

Division OUEST
G P N PP PC Pts
Chicago 21 13 2 135 102 44
Minnesota 19 13 3 122 100 41
New York 17 16 4 128 132 37
Philadelphia 19 15 5 128 132 37
Pittsburgh 15 15 5 128 116 35
Atlanta 15 18 9 113 130 30
St-Louis 12 16 6 94 115 24
California 5 22 8 93 148 18

Ligue JUNIOR majeure du Québec
G P N PP PC Pts
Cornwall 27 7 1 189 122 55
Québec 24 5 2 225 114 50
Shawinigan 17 15 1 153 148 35
Leval 16 17 1 158 183 33
Sorel 13 16 3 171 191 29
Sherbrooke 14 16 1 138 155 29
T-Rivières 11 21 5 153 185 24
Montréal 9 27 2 119 141 20
Drumville 7 24 1 152 220 15

Ligue JUNIOR "A" du Québec
G P N PP PC Pts
Mégantic 19 7 2 155 96 40
Grand-Mère 18 7 0 132 92 36
Leval 16 17 1 158 183 33
Le Cap 13 14 0 149 155 26
St-Foy 10 16 3 121 138 23
Beauport 5 22 1 101 181 12

Ligue PROGRESSION
G P N PP PC Pts
Algis 6 2 1 69 49 13
Bridgton 5 3 1 63 53 11
Castors 4 5 0 52 79 8
Lous 2 6 0 57 58 6

Païement enfile deux buts et Chicago gagne 6 à 3

CHICAGO, PA — Rosaire Païement a compté deux buts tandis que Bob Sicinski en a compté un.

Ailleurs dans l'AMH

LONG BEACH, PA — George Morrison a enfile deux buts et les Fighting Saints du Minnesota ont vaincu les Sharks de Los Angeles 4-2, hier soir, devant 7.106 spectateurs.

Première période:
1-Minnesota: Morrison 9e (Klatt, Connelly) 6:47
2-Minnesota: Morrison 9e (McMahon, Connelly) 10:35
Punitions: Paradise M 1:49, McCaskill LA 2:14, Sanders M 7:14, Arbour M, Niekamp LA, 8:30, McCaskill LA 9:38, Niekamp LA 12:12, Ball M, Gilmore LA, 13:27, Pearson M 17:55.

Deuxième période:
3-Minnesota: Morrison 10e (Speck, Connelly) 3:59
4-Los Angeles: Serviss 5e (Byers, MacSweeney) 13:37
Punitions: Arbour M 0:29, Watson LA 7:21, Curran M, service par Christiansen, 9:14.

Troisième période:
5-Minnesota: Klatt 14e (Christiansen, Hampton) 6:14
6-Los Angeles: Veneruzzo 22e (Watson, Leblanc) 7:41
Punitions: McCaskill LA 5:45, Heiskala LA, mauvaise conduite, 6:25, Paradise M, mineure douteuse, Slater LA, Young LA, mauvaise conduite, 7:15.

Lancers par:
Minnesota 8 7 12-27
Los Angeles 11 11 13-35
Gardiens: Minnesota, Curran; Los Angeles, Gardner.

Assistance: 7.106.

Cours de tennis

Comme à tous les ans, une série de cours de tennis débute en janvier au Centre Mgr-Marcoux, au 1885 de la Canadienne.

Cette année, M. Conrad Boiteau, sera le titulaire de cours d'une durée de douze semaines.

Seulement 12 élèves seront acceptés par groupe et il y aura formation de trois groupes, débutant et avancés.

Ceux et celles qui voudraient profiter de ce cours, doivent s'inscrire le plus tôt possible.

On enseignera les principes fondamentaux; le coup de droit et le revers, le service, la volée, le "lob", la balle coupée, la balle "liftée", etc.

Cours pour débutants et perfectionnement, à tous les lundis de 7 h. à 10 h. à partir du 15 janvier 1973. Les inscriptions se prennent à l'avance.



C'était jour de réjouissance hier soir à l'arena de Ste-Foy alors que la ligue inter-élite présentait la 1,200ième joute de son histoire.

Alton White n'a jamais connu de discrimination au hockey

LOS ANGELES (PA) — On demande constamment la même question à Alton White, des Sharks de Los Angeles, de l'AMH.

"Je devrais avoir un ruban magnétique qui ferait tourner chaque fois qu'on me demande mes impressions de Noir au hockey".

Seul Noir évoluant dans le hockey majeur, White, âgé de 27 ans et originaire d'Amherst, N.E., parle librement à ce sujet, mais admet que cela devient ennuyant.

"J'aimerais mieux parler de hockey. Il est évident que je suis un Noir et je ne tente pas de le cacher, étant plutôt fier de mes origines. Seulement, je suis un élément de hockey".

White s'est avéré une étoile des Sharks, peu importe sa couleur.

"White s'est parfaitement adapté, dit le pilote Terry Slater, des Sharks, qui l'ont obtenu des Raiders de New York dans un échange. En 16 matches, White a récolté 12 points.

Pointeurs LNH

Esposito, Boston	21	33	54
Lemaire, Montréal	29	23	52
Perreault, Buffalo	17	32	49
Mikita, Chicago	17	31	48
Clarke, Philadelphia	17	31	48
Robert, Buffalo	21	26	47
Apps, Pittsburgh	18	27	45
Martin, Chicago	17	27	44
Martin, Buffalo	14	19	43
Cournoyer, Montréal	21	22	43

"White évolue dans les deux sens. En plus d'être toujours à la poursuite de la rondelle, il vient prêter main forte à la défensive.

"Il a réussi certains buts importants, mais il est surtout membre de notre meilleur trio, complété par notre meilleur compte, J.P. Leblanc et Gary Veneruzzo".

AUCUN PROBLEME
"J'ignore si c'est moi qui est leur bougie d'allumage, a dit White, mais je suis chanceux d'évoluer aux côtés de deux gars aussi bons".

Selon White, le fait d'être le seul Noir au sein du club n'a créé aucun problème.

"Je ne me considère pas comme le Jackie Robinson du hockey. Il a connu bien des misères, mais je n'ai aucun problème".

White, qui demeure maintenant à Vancouver, a déménagé à Winnipeg à l'âge de huit ans.

"La Nouvelle-Ecosse était blanche à 90 pour cent et Winnipeg, probablement à 95 pour cent. C'était un pays de hockey et je m'y suis adapté naturellement. Mes frères aînés ont évolué chez les pee-wee et les juniors, mais je n'ai jamais évolué avec ou contre des Noirs au Canada".

White a admis qu'il s'était senti frustré pendant plusieurs saisons dans les mineurs, mais n'a jamais connu la discrimination.

Il a déjà été repêché par les Rangers de New York.

"Après avoir connu plusieurs bonnes saisons dans les mineurs, j'ai participé à trois camps d'entraînement des Rangers, mais n'ai jamais porté leurs couleurs".

REPECHAGE
Il est devenu la propriété des Reds de Providence en 1969.

Selon Slater, l'avènement de l'expansion de la LNH aurait dû envoyer White à Atlanta ou aux Islanders, car il avait compté 30 buts l'an dernier.

"Les gens croyaient que j'allais être repêché par un des deux clubs, mais les gens avaient prétendu que j'allais être repêché auparavant, ce qui ne s'était jamais produit.

"Puis, l'AMH est née. On m'a offert un très bon salaire et j'ai pensé que s'ils voulaient prendre une chance avec moi, je pouvais faire de même avec eux, ce qui a bien tourné".

Peu de Noirs ont évolué dans les ligues mineures professionnelles, mais, selon White:

"Il y aura beaucoup plus de joueurs noirs à l'avenir. En voyageant de ville et ville, je m'aperçois qu'un plus grand nombre de Noirs participent maintenant aux programmes juniors de hockey, ce qui n'existait pas il y a 10 ans".

Résultats à Blue Bonnets

COURSE NO 1
Ambie — Bourne \$1,000.
No 2 Point Yankee (C Pelletier) 4:30 2:10 — No 3 Rusty Major (G Gendron) 6:00 2:50 — No 4 Rodney Hanna (J P Morley) 2:20.

On aussi couru: Armstead Mick, Sterling Skip, Rocky Gander, Marita Irish, Cobra Angus.
TEMPS: 3:14, 1:04.2, 1:37.1, 2:06.3.

COURSE NO 2
Ambie — Bourne \$1,000.
No 5 London Lady (K Flaro) 10:30 4:30 4:40 — No 3 Direct M Adios (Y Desjardins) 3:00 2:50 — No 2 Frosty Guy (M Broseau) 6:40.

On aussi couru: Her Irish, Barones Angus, Melrose Magnus, Grandby, Twilght Snog, Posey, Town.
TEMPS: 3:22, 1:04.5, 1:37.4, 2:11.2.

PARI-DOUBLE: 2-5 — \$32.30.
COURSE NO 3
Ambie — Bourne \$1,000.
No 1 Belle Wilson (P Picard) 7:50 4:30 3:20 — No 3 Guy Master (W Norris) 1:30 6:30 — No 4 Mr Red Adios (G Gendron) 3:30.

On aussi couru: Star Alan, Geoffrey Mir, Fiesta Richelieu, Shadydale Vision.
Retiré: No 6 Mail Freight.
TEMPS: 3:13, 1:05, 1:36.4, 2:06.2.

COURSE NO 4
Ambie — Bourne \$1,000.
No 3 Kentucky Blend (R Ponton) 8:00 4:30 — No 7 The Duke (S Grize) 11:70.
On aussi couru: Payson Mir, Bert Argentine, The Egyptian, Cedar Crest Ayres, Hall, Royal Dugan, Ezra Dna-Jel.

TEMPS: 3:21, 1:04.4, 1:37, 2:09.
QUINELLA: 3-7 — \$66.70.
COURSE NO 5
Ambie — Bourne \$1,000.
No 5 Now Hear This (R Samson) 6:10 4:10 3:20 — No 1 Leodan Scotty (G Paquette) 4:30 3:40 — No 2 Diamond Dale (M Picard) 3:70.

On aussi couru: Mikea, Time, Pass-wind Lobell, Armbr Henry, Mica Callette, Scotch Jeff, Golden Sal-chelle.
TEMPS: 3:13, 1:04.1, 1:34.1, 2:07.1.
EXACTA: 3-2 — \$17.70.
ASSISTANCE: 8,814.

REPECHAGE
Il est devenu la propriété des Reds de Providence en 1969.

Selon Slater, l'avènement de l'expansion de la LNH aurait dû envoyer White à Atlanta ou aux Islanders, car il avait compté 30 buts l'an dernier.

"Les gens croyaient que j'allais être repêché par un des deux clubs, mais les gens avaient prétendu que j'allais être repêché auparavant, ce qui ne s'était jamais produit.

"Puis, l'AMH est née. On m'a offert un très bon salaire et j'ai pensé que s'ils voulaient prendre une chance avec moi, je pouvais faire de même avec eux, ce qui a bien tourné".

Peu de Noirs ont évolué dans les ligues mineures professionnelles, mais, selon White:

"Il y aura beaucoup plus de joueurs noirs à l'avenir. En voyageant de ville et ville, je m'aperçois qu'un plus grand nombre de Noirs participent maintenant aux programmes juniors de hockey, ce qui n'existait pas il y a 10 ans".

Hommage des Expos

MONTREAL (P.C.) — John McHale, président des Expos de Montréal, a rendu hommage hier à l'ancien premier ministre Lester B. Pearson, président honoraire du club depuis sa création en 1969.

Dans une entrevue téléphonique en provenance de West Palm Beach, Floride, McHale a déclaré que les Expos déploieraient la porte "d'un grand homme d'Etat, sportif et ami".

"Il a fait partie du groupe fondateur et a beaucoup encouragé partenaires et directeurs du club à introduire le baseball majeur à Montréal.

"Nous nous souviendrons toujours des nombreuses choses qu'il a accomplies en qualité de président honoraire du club".

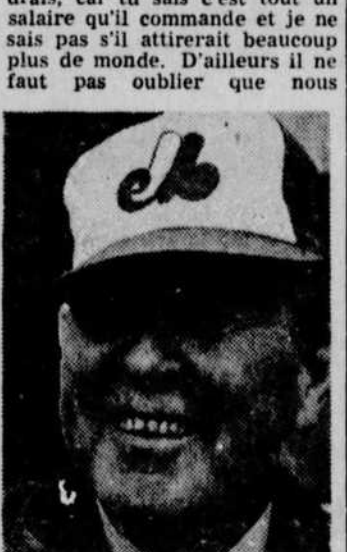
McHale a signalé le grand amour de l'ancien premier ministre pour les sports, surtout le baseball.

"Il a visité notre camp d'entraînement, assisté à quelques matches au parc Jarry, en plus d'écouter plusieurs joutes à la radio et TV.

"Ayant participé aux sports lui-même, il comprenait très bien les athlètes professionnels et a bien connu plusieurs Expos. Les joueurs, la direction et les amateurs le manqueront beaucoup.

"Je me joins à tous mes associés, aux joueurs et supporters des Expos en offrant mes plus sincères condoléances à la famille Pearson."

LESTER B. PEARSON, président honoraire des Expos de Montréal



LESTER B. PEARSON, président honoraire des Expos de Montréal

Loto-Perfecta

numéros		arrivée
9	DALE SCOT	10e
5	DAVID LEE	6e
10	FRIDAYS PAINTER	7e
6	GOLDIE STAR BOY	2e
X	HIGHLAND'S COMET	X
X	JOSE	X
3	KEYSTONE IDEAL	5e
2	MIRAMICHI NIGHT	3e
X	NO REFUND	X
1	REVEL BLACK	1er
8	RICHELIEU FLEURIE	4e
7	VALLEYFIELD SPIN	9e
4	WALLKILL ENSIGN	8e

VOTRE CHOIX			
1	6	2	8

Résultat officiel de loto-perfecta: 1-6-2-8

A la course de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée, portaient les numéros 1-6-2-8.

Tous les participants qui avaient tiqué, sur leur billet, le numéro 1 sous la lettre A, 6 sous la lettre B, 2 sous la lettre C et 8 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui

rapporte \$1,007.40 pour une mise de \$1.00. Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 1-6-2-8 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite \$43.80 pour chaque mise de \$1.00.

\$217,029.00 ont été partagés entre 142 prix dans l'ordre et 1,689 prix dans le désordre.



Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR
par HAROLD-R. FOSTER



Résumé : Le Prince Arn est en pleine mer pour un long et périlleux voyage qui le conduira à Thulé. Il est demeuré trop longtemps dans l'ombre de son père. Maintenant il a l'occasion de prouver sa virilité.



Le Prince Vaillant a sauvé ces deux-là du danger; par conséquent, il en a la responsabilité. Ils s'aiment l'un et l'autre, mais jusqu'à maintenant, il n'a pas été question de mariage et Vaillant est devenu plus inquiet depuis qu'Alela est à ses côtés.



Alors les jumelles découvrent Jacques! Elles aiment bien entendre ses belles romances et lui, de son côté, est flatté des compliments qu'il reçoit de la part de deux vraies princesses. Il chante, récite des poèmes et son humour est à son meilleur.

Scout-Action

A cette dernière chronique de l'année '72, il nous fait plaisir, au nom de tous les scouts du district de Québec, d'offrir à tous, nos meilleurs vœux pour que l'année '73 s'avère excellente à tous les points de vue.

En ce qui nous concerne plus particulièrement, si l'on avait un souhait à exprimer, ce serait certes celui de voir de plus en plus d'adultes prendre le scoutisme réellement au sérieux et s'impliquer personnellement dans l'animation de ce mouvement.

CAMPS D'HIVER

La période des Fêtes est l'occasion pour plusieurs unités de tenir des activités un peu plus importantes qu'à l'habitude. C'est ainsi que plusieurs centaines de jeunes ont tenu cette semaine ou tiendront la semaine prochaine un camp d'hiver.

Le campisme d'hiver a toujours eu un attrait particulier pour les jeunes, leur apparaissant, à cause des difficultés qu'il comporte, comme un défi à relever. Il n'est donc que normal dans un mouvement qui veut faire de l'éducation à partir des intérêts mêmes des jeunes que l'on retrouve une telle activité aussi répandue.

On invite tous les parents et tous les adultes qui le peuvent à aller constater sur place, pendant cette période, la volonté et le travail de jeunes qui ont trouvé dans le scoutisme un moyen de réaliser avec d'autres jeunes de leur âge des aventures plus emballantes les unes que les autres.

COCKTAIL DES FÊTES

La semaine dernière environ 70 animateurs adultes ont été reçus au secrétariat du district à un cocktail à l'occasion des Fêtes.

Cette soirée a permis de faire connaissance et de se rendre compte du travail immense qui se fait dans le scoutisme sur toute l'étendue du district.

Le nombre d'adultes qui ont accepté l'invitation à ce cocktail est certes le signe d'un rapprochement de plus en plus grand entre ceux qui oeuvrent au niveau du district et ceux qui oeuvrent au niveau local. Le mouvement guide était également représenté à ce cocktail.

INITIATIVES LOCALES

Au moment de rédiger cette chronique, nous étions toujours dans l'attente d'une réponse du gouvernement fédéral concernant la demande que nous avons faite dans le cadre du programme des initiatives locales. Rappelons en bref, que ce projet prévoit l'engagement de deux animateurs qui seront à la disposition des groupes qui veulent se structurer sur des bases solides et des milieux qui ont des sérieux problèmes au niveau du recrutement des animateurs.

Ce projet prévoit également l'engagement de personnes qui travailleront plus particulièrement à l'établissement de fiches techniques sur le campisme d'été. Ce travail viendrait compléter celui déjà amorcé l'année dernière, dans le cadre du même programme sur le campisme d'hiver.

La promotion du plein air et quelques travaux précisément sur nos centres de plein air sont également deux domaines touchés par ce projet.

On ne peut donc qu'espérer avoir très bientôt une réponse affirmative du gouvernement, à moins que ce ne soit déjà fait au moment où vous lisez ces lignes.

QUELQUES STATISTIQUES...

Beaucoup de gens ont l'impression que le scoutisme est beaucoup moins populaire auprès des jeunes qu'il ne l'était auparavant.

Un relevé rapide de statistiques permet de constater qu'il y a actuellement environ 3.500 jeunes qui font du scoutisme dans le district de Québec. Il est intéressant de noter que jamais dans le passé nous n'avons atteint un tel nombre. Chose encourageante également, nous remarquons depuis 4 ans que nos effectifs connaissent une hausse annuelle d'environ 200 membres.

La seule chose qui puisse enfreindre actuellement une expansion considérable du scoutisme, loin d'être le désintéressement des jeunes pour ce mouvement, est la pénurie des adultes qui sont prêts à consacrer une partie de leurs loisirs au scoutisme. La participation de plus en plus grande des parents devrait aider à solutionner ce problème. C'est pourquoi, au sein de l'année 1973, l'intégration des parents demeure la préoccupation prioritaire dans le scoutisme au niveau du district de Québec.



Avec la charmante cruauté de petits chats jouant avec une souris, Valeta bâille et Karen dit langoureusement: "Allons rencontrer quelques garçons intéressants".



Jacques est bouleversé. Mais il y a une place où il peut trouver la sympathie et l'assurance. Il part à la recherche de Joan.



Il la trouve enfin avec Alela et par pur hasard, il entend sa sœur lui dire: "Vous devez venir à Québec avec nous. Je connais un jeune prince-vaillant jalant qui vous ferait un bon mari".



"N'y allez pas", pleure-t-elle. "J'ai besoin de vous. Vous me comprenez. Oui, je vais à Joan, mais en dépit de tout cela, j'irai". La semaine prochaine: LA COTE IRLANDAISE.



La Famille TETEBECHÉ

par Chic Young

Comment veux-tu qu'un homme puisse dormir avec tout ce tapage chez le voisin?



Ce sont nos nouveaux voisins de l'autre côté de la rue qui donnent une grande réception.



Ca me brûle! Rosalie, qu'est-ce que tu fais?



Je m'en vais chez ces gens pour leur dire qu'ils sont sans égard pour leurs voisins.



Je vais leur montrer! Chéri, calme-toi... ne sois pas si violent.



Imaginez-vous, se conduire comme des voyous dans un voisinage aussi respectable.



M. Tétébèche, comme c'est gentil! Venez et joignez-vous à notre petit groupe costume.



Je suis vraiment inquiet... tout ce qu'il peut faire dans cet état d'esprit!



J'espère qu'il n'est pas à se créer un paquet de problèmes.



Quelle fête... et j'ai gagné le premier prix pour le costume le plus original!



Et écoutez bien, il n'y a plus "M. In-somnie 1973".



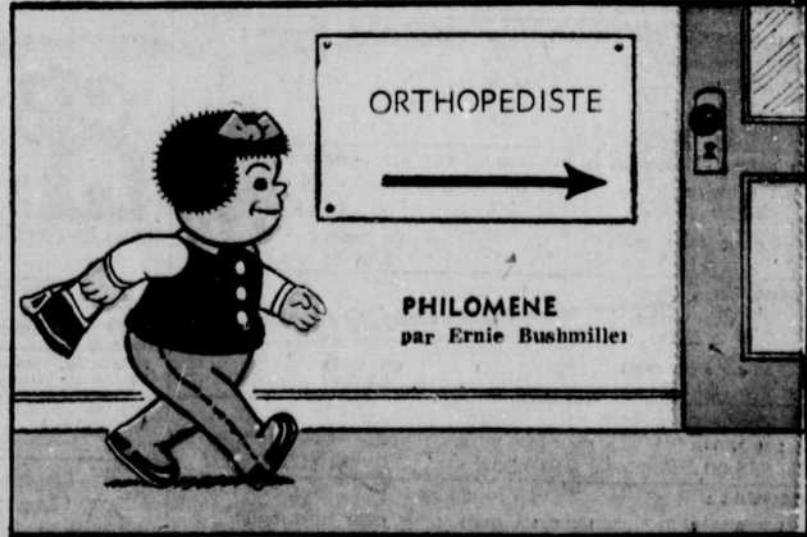
Je t'en prie couche-toi!



Où vas-tu? A l'hôpital



Pourquoi? Je te le dirai plus tard... attends-moi ici à l'extérieur



ORTHOPEDISTE

PHILOMENE par Ernie Bushmiller



Est-ce qu'un rayon-x peut déterminer la force d'un os?



Certainement

Voulez-vous passer cet os au rayon-x pour moi



Pourquoi?

Je veux être certaine de tenir la partie la plus forte

La petite actualité

'Anoi en ruines

HAÏPHONG (Haïphong) — Selon Alexandre Minayev, correspondant de l'agence Tass à Hanoï, la capitale du Nord-Vietnam se transforme en un amas de ruines. Il écrit que les bombardements incessants ont détruit toutes les maisons et les édifices publics.

Certaines questions ont été posées de la part du monde, après la destruction de Hanoï. "Une petite ville, qui n'est qu'un amas de ruines, est-elle digne de servir de capitale d'un pays ?"

Le ministre de Hanoï Thuan, un des plus vieux du régime, a été l'un des premiers à y répondre. Il a dit que la capitale du Nord-Vietnam est une ville moderne et qu'elle est digne de servir de capitale d'un pays.

Il est à noter que Hanoï a été détruite par les bombardements américains. Les destructions ont été si graves que la ville a été déclarée "zone morte".

Dispositif spécial

HAÏPHONG (Haïphong) — Un dispositif spécial a été mis en place pour empêcher les bombardements américains. Il s'agit d'un dispositif de défense aérienne qui a été installé dans la zone de Hanoï.

Hugues est à Londres

HAÏPHONG (Haïphong) — Le général Hugues, commandant en chef des forces armées du Nord-Vietnam, est arrivé à Londres. Il a été reçu par le ministre de la Défense britannique.

Le général Hugues a déclaré que les forces armées du Nord-Vietnam sont prêtes à négocier la paix. Il a également déclaré que les forces armées du Nord-Vietnam ont été renforcées par les bombardements américains.

Le général Hugues a également déclaré que les forces armées du Nord-Vietnam ont été renforcées par les bombardements américains. Il a également déclaré que les forces armées du Nord-Vietnam ont été renforcées par les bombardements américains.

Une voiture explose

HAÏPHONG (Haïphong) — Une voiture a explosé dans la rue de Hanoï. L'explosion a été causée par un dispositif explosif qui a été placé dans la voiture.

Le dispositif explosif a été placé dans la voiture par des agents américains. L'explosion a tué deux personnes et en a blessé plusieurs autres.

Le Concerto abandonné ?

HAÏPHONG (Haïphong) — Le concerto de Hanoï a été abandonné. Les autorités américaines ont décidé de ne pas participer au concerto.

Le concerto de Hanoï a été abandonné parce que les autorités américaines ont décidé de ne pas participer au concerto. Elles ont également décidé de ne pas participer au concerto.

Le concerto de Hanoï a été abandonné parce que les autorités américaines ont décidé de ne pas participer au concerto. Elles ont également décidé de ne pas participer au concerto.

Entraînement cet été

HAÏPHONG (Haïphong) — Les forces armées du Nord-Vietnam ont commencé leur entraînement cet été. Elles ont été entraînées par des instructeurs américains.

Nixon délègue un expert

WASHINGTON (Washington) — Le président Nixon a nommé un expert pour étudier la situation au Nord-Vietnam. L'expert est un ancien officier de l'armée américaine.

3.000 savants ont signé

HAÏPHONG (Haïphong) — Trois mille savants ont signé une déclaration de soutien à la République démocratique du Vietnam. La déclaration a été signée par des savants de tous les continents.

Le commando palestinien regagne le Caire après libération des otages

HAÏPHONG (Haïphong) — L'action spéciale transportant les quatre commandos palestiniens accompagnés de quatre Thaïlandais a été menée par le commando palestinien.

Les Palestiniens se sont fait accompagner, pour le vol, par un commando palestinien. Ils ont été accompagnés par un commando palestinien.

Les Palestiniens, qui se sont fait accompagner, pour le vol, par un commando palestinien. Ils ont été accompagnés par un commando palestinien.

Les Palestiniens, qui se sont fait accompagner, pour le vol, par un commando palestinien. Ils ont été accompagnés par un commando palestinien.

Le commando palestinien a été libéré par les forces armées du Nord-Vietnam. Les commandos palestiniens ont été libérés par les forces armées du Nord-Vietnam.

Le commando palestinien a été libéré par les forces armées du Nord-Vietnam. Les commandos palestiniens ont été libérés par les forces armées du Nord-Vietnam.

Le commando palestinien a été libéré par les forces armées du Nord-Vietnam. Les commandos palestiniens ont été libérés par les forces armées du Nord-Vietnam.

Le commando palestinien a été libéré par les forces armées du Nord-Vietnam. Les commandos palestiniens ont été libérés par les forces armées du Nord-Vietnam.

Le commando palestinien a été libéré par les forces armées du Nord-Vietnam. Les commandos palestiniens ont été libérés par les forces armées du Nord-Vietnam.

Le commando palestinien a été libéré par les forces armées du Nord-Vietnam. Les commandos palestiniens ont été libérés par les forces armées du Nord-Vietnam.

Le commando palestinien a été libéré par les forces armées du Nord-Vietnam. Les commandos palestiniens ont été libérés par les forces armées du Nord-Vietnam.

Le commando palestinien a été libéré par les forces armées du Nord-Vietnam. Les commandos palestiniens ont été libérés par les forces armées du Nord-Vietnam.

Le commando palestinien a été libéré par les forces armées du Nord-Vietnam. Les commandos palestiniens ont été libérés par les forces armées du Nord-Vietnam.

Sadate appréhende une reprise des hostilités

HAÏPHONG (Haïphong) — Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

Le président Sadate a exprimé sa préoccupation face à la reprise des hostilités. Il a déclaré que les forces armées d'Égypte sont prêtes à combattre.

4 autres appareils abattus

HAÏPHONG (Haïphong) — Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Quatre autres appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam. Les appareils ont été abattus par les forces armées du Nord-Vietnam.

Harry Truman est inhumé

HAÏPHONG (Haïphong) — Le président Truman a été inhumé à l'église St. John. Ses funérailles ont été célébrées avec une grande solennité.

Le président Truman a été inhumé à l'église St. John. Ses funérailles ont été célébrées avec une grande solennité.

Le président Truman a été inhumé à l'église St. John. Ses funérailles ont été célébrées avec une grande solennité.

Le président Truman a été inhumé à l'église St. John. Ses funérailles ont été célébrées avec une grande solennité.

Le président Truman a été inhumé à l'église St. John. Ses funérailles ont été célébrées avec une grande solennité.

Le président Truman a été inhumé à l'église St. John. Ses funérailles ont été célébrées avec une grande solennité.

Le président Truman a été inhumé à l'église St. John. Ses funérailles ont été célébrées avec une grande solennité.

Le président Truman a été inhumé à l'église St. John. Ses funérailles ont été célébrées avec une grande solennité.

Le président Truman a été inhumé à l'église St. John. Ses funérailles ont été célébrées avec une grande solennité.



Québec
66e année, No 402
Vendredi,
29 décembre 1972
15 cents

l'Action Québec



Jacques Richard, anciennement des Remparts et aujourd'hui des Flames d'Atlanta, a été choisi l'athlète de l'année à Québec en 1972. ■

— détails p. 9

Pour les immigrants

Des visas de travail

— détails p. 1

Ste-Anne-de-Beaupré théâtre du meurtre d'un jeune de 19 ans

— en page 3

À Montmorency : une taxe spéciale pour payer la CUQ

— détails p. 3

Le président des SSJB
demande qu'on impose

Une réglementation du droit de grève

— détails p. 3



Les fedayin se rendent

Les quatre fedayin qui avaient gardé prisonniers six otages israéliens, hier, à l'ambassade d'Israël à Bangkok, sont arrivés aujourd'hui au Caire, sains et saufs. Tout ce qu'ils ont obtenu, apparemment, en échange de la liberté de leurs prisonniers, c'est un sauf-conduit. (Téléphoto UPI) ■

— détails p. 14

Lévis-Québec à pied sec